

sujet dissertation AI 2025

Sujet dissertation BIRD 2025

sujet dissertation CP 2025

Sujet dissertation ESSIS 2025

Sujet dissertation GTE 2025

Sujet dissertation POSOCO 2025

Sujet Anglais 2025

Sujet Allemand 2025

Sujet Chinois 2025

Sujet Espagnol 2025

Sujet Italien 2025

Sujet Portugais 2025

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE AFFAIRES
INTERNATIONALES
(Parcours PI, RDS, GEA)

4 heures

Coefficient 2

Nature de l'épreuve :

Une dissertation à partir d'un dossier thématisé en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves ou du parcours le cas échéant. On attend du candidat une compréhension des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet : Populismes et souverainismes**Composition du dossier :**

Document 1 : Jean-Hervé Jezequel, « Evincée du Sahel, la France continue de sous-estimer la portée de la rupture souverainiste actuelle », tribune parue dans *Le Monde* du 5 février 2025..... p. 3-5

Document 2 : Dani Rodrik : « Le populisme économique, seul moyen de lutter contre le populisme politique », tribune parue dans *Le Monde* du 1^{er} novembre 2019..... p. 6-9

Document 3 : Benjamin Bürbaumer, « Des conflits transpacifiques en gestion », extrait de *Chine/Etats-Unis, le capitalisme contre la mondialisation*, La Découverte, 2024, p. 101-103.... p. 10-11

Document 4 : Riccardo Perissich, « Giorgia Meloni ou le souverainisme populiste à l'épreuve », *Telos*, 21 juin 2023 p. 12-14

« Evincée du Sahel, la France continue de sous-estimer la portée de la rupture souverainiste actuelle »

Tribune parue dans *Le Monde*, 5 février 2025, par Jean-Hervé Jezequel, directeur de projet à l'*International Crisis Group*.

Les régimes militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger entendent restaurer « l'autonomie d'action de l'Etat », explique Jean-Hervé Jezequel, dans une tribune au « Monde ». L'analyste regrette que « Paris se condamne à ignorer le potentiel de transformation politique » en cours.

Une vague souverainiste s'est répandue depuis 2020 au Sahel. Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, des militaires ont pris le pouvoir, chassant les autorités civiles dénoncées pour leur incapacité à contenir les insurrections djihadistes. Les nouveaux dirigeants militaires ont rapidement pris une série de décisions marquantes pour l'avenir de leur pays : démantèlement du dispositif international qui, sous égide française, visait à restaurer la sécurité au Sahel depuis 2013 ; rupture complète avec Paris et rapprochement sécuritaire avec Moscou ; création d'une confédération, l'Alliance des Etats du Sahel ; sortie avec fracas de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, l'organisation régionale. Les régimes militaires ont justifié ces choix radicaux, dont beaucoup ont suscité l'enthousiasme populaire, au nom d'un même principe : « *La souveraineté retrouvée.* »

Ce souverainisme se définit par un ensemble de discours et de pratiques animés d'une même conviction : la souveraineté des pays sahéliens a été bafouée, et c'est là l'origine de la crise que traversent ces pays depuis les années 2010. Les souverainismes sahéliens constituent une forme de nationalisme appuyé sur la célébration des « *valeurs authentiques* » de la nation et sur des références assez vagues au panafricanisme.

Leur objectif principal est de restaurer l'autonomie d'action de l'Etat, y compris par un usage autoritaire du pouvoir. Ils entendent casser l'influence des partenaires occidentaux, en particulier celle de la France. Ils s'accompagnent souvent d'une critique des anciennes élites dirigeantes, accusées d'avoir bradé la souveraineté nationale en cédant aux partenaires extérieurs le contrôle des politiques publiques dans des domaines régaliens, comme la sécurité et l'éducation. Ces tournants souverainistes ne sont pas nouveaux, ils rappellent à certains égards l'enthousiasme postindépendance des années 1960.

Potentiel de transformation politique

Acteur central du dispositif de stabilisation des années 2010 et ancienne puissance coloniale, la France a été prise de court par ce tournant. Evincée de la région, elle continue paradoxalement de sous-estimer la portée de la rupture actuelle. Les autorités françaises considèrent, en effet, le souverainisme comme un discours de façade faisant le lit des dictatures militaires. Elles voient dans l'alliance avec la Russie un changement de maître dans

la partie d'échecs que les grandes puissances jouent autour du continent africain. Elles sont aussi convaincues que les Etats sahéliens ne peuvent se passer longtemps des ressources financières que les partenaires occidentaux leur fournissaient jusqu'ici.

Paris n'a pas totalement tort : ce souverainisme prend une tournure de plus en plus autoritaire et brutale. Les populations civiles en paient le prix fort dans les zones rurales et les voix critiques sont de plus en plus bâillonnées. Il n'y a jamais eu autant de morts civiles au Sahel que ces deux dernières années ; les arrestations de journalistes et de défenseurs des droits humains musèlent les oppositions et sclérosent la vie démocratique. Au Niger, le président élu, Mohamed Bazoum, est séquestré depuis la fin de juillet 2023.

Cependant, en réduisant ce virage à ces tares, Paris se condamne à ignorer le potentiel de transformation politique qu'il a libéré dans une partie du monde assoiffée de changements. Au Sahel, il a permis aux autorités de s'assurer un soutien populaire indéniable, même s'il est difficile de le mesurer avec précision. Il glisse vers un autoritarisme brutal mais ravive aussi une forme d'espoir dans l'action de l'Etat au sein d'une population éprouvée par plus de dix années de crises et d'interventions étrangères incapables de rétablir la sécurité.

Moscou exerce certes une influence grandissante, en contradiction avec le discours d'émancipation, mais la dépendance aux contractuels russes reste jusqu'ici moindre que celle à l'opération française « Barkhane ». Le souverainisme a remis l'Etat dans le siège du pilote là où la France regrettait il y a peu sa faiblesse, voire son absence. Les résultats ne sont certes pas édifiants, mais le changement d'approche est indéniable. L'écroulement annoncé des Etats sahéliens après le départ des forces internationales n'a pas eu lieu, même si la situation a globalement continué à se dégrader.

Dérive dictatoriale pas inéluctable

Au Sahel, le souverainisme est en réalité une ressource politique ambivalente, avec une face positive et une face plus sombre : d'un côté, il canalise la profonde aspiration au changement d'une partie des populations et suscite des soutiens et des attentes fortes envers les nouveaux dirigeants. De l'autre, il justifie les mesures restrictives prises par le gouvernement au nom de l'intérêt national et nourrit ainsi la tendance autoritaire des nouveaux dirigeants. Le virage souverainiste, initialement présenté comme une réponse aux aspirations populaires et une volonté de rétablir l'indépendance politique et économique du pays, pourrait sans doute se réduire à la capture brutale du pouvoir par de petits groupes servant leurs seuls intérêts.

Cette dérive dictatoriale a commencé à se matérialiser, mais elle n'est pas inéluctable. Les nouvelles élites dirigeantes sahéliennes ne forment pas un bloc homogène et figé. Comme le suggère un récent rapport de l'International Crisis Group consacré au Mali, une partie d'entre elles pourraient évoluer, par pragmatisme, vers des versions moins brutales du souverainisme, plus ouvertes aussi à la diversification des partenariats internationaux.

L'avenir donnera peut-être raison aux Cassandre qui voient dans le tournant souverainiste un nouvel avatar des « stagnations trentenaires », selon l'expression du politiste Rahmane Idrissa : un simple moment de redistribution des cartes du pouvoir, sans transformation des systèmes politiques. Mais l'aspiration au changement paraît, pour sa part, beaucoup plus dure à endiguer. Dans ce moment de transformation, la France continue d'apparaître, à tort ou à

raison, comme la force du passé. Paris s'est durablement brouillé avec les régimes militaires actuels et peut difficilement envisager une réconciliation à court terme.

Eviter les déclarations paternalistes

Les autorités françaises peuvent, par contre, laisser faire, sinon encourager, les partenaires européens qui désirent réengager le dialogue avec les autorités sahéliennes. L'Europe devrait, de son côté, revoir ses ambitions régionales en se consacrant moins aux questions de sécurité immédiates, sur lesquelles il y a trop de désaccords avec les pays sahéliens, et en s'intéressant davantage aux causes structurelles des crises régionales. Elle pourrait, par exemple, s'investir de façon plus déterminante dans la lutte contre les effets du changement climatique, qui constituent un défi commun et ont un impact particulièrement grave sur la région, alimentant, de façon subtile, des compétitions violentes pour l'accès aux ressources.

Enfin, la France devrait tirer les leçons d'un tournant brutal qu'elle n'a pas su anticiper et dont les répercussions pourraient, à terme, s'étendre, comme on le constate déjà au Sénégal et au Tchad : elle n'est plus l'acteur central dans cette région. Si elle ne veut pas que le train de l'histoire la laisse définitivement en gare, la France devrait éviter les déclarations paternalistes et travailler à retrouver progressivement une place plus modeste, mais positive, dans les récits communs unissant l'Europe et l'Afrique de l'Ouest.

Dani Rodrik : « Le populisme économique, seul moyen de lutter contre le populisme politique »

Tribune publiée dans *Le Monde*, 1^{er} novembre 2019, par Dani Rodrik. Dani Rodrik est professeur d'économie politique internationale à la John F. Kennedy School of Government de l'université Harvard. Il est auteur de *La Mondialisation sur la sellette : plaidoyer pour une économie saine* (De Boeck Supérieur, 2018).

Depuis plusieurs décennies, les contraintes imposées aux politiques économiques semblent conduites par des intérêts particuliers, suscitant une révolte de la part de populations qui se vivent étrangères dans leur propre pays, explique l'économiste turc, dans une tribune au « Monde ».

Il existe, au fond, deux grands courants de pensée concernant les racines du populisme. L'un se concentre sur la culture, l'autre sur l'économie. Le point de vue culturel considère Donald Trump, le Brexit et la montée des partis politiques nativistes [qui s'opposent à toute nouvelle immigration] de droite en Europe continentale comme les conséquences d'une fracture croissante, sur le terrain des valeurs, entre conservateurs sociaux et libéraux sociaux. Les tenants de la perspective économique, quant à eux, voient le populisme comme le résultat d'anxiétés et d'insécurités économiques, elles-mêmes dues aux crises financières, à l'austérité et à la mondialisation.

Pippa Norris, de la Kennedy School of Government à l'université Harvard, et Ronald Inglehart, de l'université du Michigan, expliquent dans un ouvrage récent, *Cultural Backlash : Trump, Brexit, and Authoritarian Populism* (Cambridge University Press, 564 pages, non traduit en français), que le populisme autoritaire est la conséquence d'une fracture générationnelle à long terme dans le domaine des valeurs.

Alors que les jeunes générations ont adopté les valeurs « postmatérialistes » qui promeuvent la laïcité, les libertés individuelles, l'autonomie et la diversité, les générations plus âgées se sentent de plus en plus aliénées, « étrangères dans leur propre pays ». Dans un raisonnement similaire, Will Wilkinson, du think tank américain Niskanen Center, souligne le rôle de l'urbanisation dans cette fracturation de la société en termes de valeurs culturelles (mais aussi de situations économiques).

Chocs économiques

Du fait que les tendances culturelles telles que le postmatérialisme et les valeurs favorisées par l'urbanisation évoluent par nature sur le long terme, elles n'expliquent pas entièrement pourquoi la réaction populiste se manifeste maintenant.

En vérité, ceux qui mettent en avant des raisons essentiellement culturelles à l'émergence de cette réaction reconnaissent en même temps que les chocs économiques ont exacerbé les

fractures culturelles, fournissant aux populistes autoritaires le coup de pouce dont ils avaient besoin. En d'autres termes, la mondialisation, les crises financières et l'austérité ont été autant de facteurs qui ont révélé des fractures socioculturelles latentes.

Les économistes ont produit de nombreuses études liant soutien politique aux populistes et chocs économiques. Dans ce qui est probablement la plus connue d'entre elles, David Autor, David Dorn, Gordon Hanson et Kaveh Majlesi [« Importing Political Polarization ? The Electoral Consequences of Rising Trade Exposure », *NBER Working Paper*, 2016] ont montré que, lors de l'élection présidentielle américaine de 2016, la proportion des voix qui se sont exprimées en faveur de Donald Trump dans les différentes régions américaines était fortement corrélée à l'ampleur des chocs commerciaux négatifs causés par la Chine.

Le choc commercial avec Pékin pourrait même avoir été la cause principale de la victoire électorale de Donald Trump en 2016. Selon les estimations des auteurs, si les importations chinoises avaient été de 50 % inférieures au taux qui a été le leur pendant la période 2002-2014, Hillary Clinton aurait remporté l'élection.

Intérêts particuliers

D'autres études empiriques ont généré des résultats similaires pour l'Europe occidentale. Elles démontrent que l'augmentation des importations chinoises a accru le soutien au Brexit au Royaume-Uni et favorisé la montée des partis de la droite radicale et des formations nationalistes en Europe continentale. L'austérité ainsi que d'autres mesures d'insécurité économique ont elles aussi joué un rôle statistiquement important. En Suède, l'insécurité croissante du marché du travail a été empiriquement reliée à l'émergence du parti d'extrême droite Démocrates de Suède.

« Aux yeux des populistes économiques, les organismes de régulation autonomes, les banques centrales indépendantes, restreignent les options en matière de politique économique »

Face au populisme, nous devons commencer par reconnaître que tous les populismes ne sont pas d'emblée à rejeter. Le populisme autoritaire d'extrême droite, qui se refuse à fixer des limites à un leader exécutant la « volonté populaire », est sans aucun doute dangereux. Mais il existe un autre genre de populisme, le « populisme économique », qu'il importe de considérer comme distinct, et dont les effets peuvent parfois s'avérer positifs.

Les populistes économiques rejettent eux aussi toute limite dans la conduite des politiques – mais celles-ci sont cantonnées au domaine économique. A leurs yeux, les organismes de régulation autonomes, les banques centrales indépendantes et les contraintes externes – telles que les règles internationales du commerce – restreignent les options en matière de politique économique et doivent donc être combattus.

Que cela soit une bonne ou une mauvaise chose dépend du contexte, et en particulier des personnes dont ces contraintes servent les intérêts. Bien souvent le respect des règles ou de la délégation sert à promouvoir les agendas de groupes puissants et fortunés. Une partie de la réaction populiste actuelle résulte de la conviction, pas entièrement injustifiée, que les contraintes imposées à la politique économique au cours des dernières décennies sont dictées par ces intérêts particuliers.

Prenons l'exemple de la politique monétaire. Les banques centrales indépendantes ont joué un rôle utile pour faire baisser l'inflation au cours des années 1980 et 1990. Mais dans un contexte d'inflation faible, leur focalisation exclusive sur la stabilité des prix tend à introduire un biais déflationniste dans la politique économique.

Autre exemple : les règles du commerce mondial. Il est tout à fait possible de soutenir que l'agenda des accords commerciaux internationaux est de plus en plus déterminé par des intérêts particuliers – ceux des multinationales, des institutions financières, des entreprises pharmaceutiques et technologiques. Il en a résulté des disciplines internationales qui bénéficient de façon disproportionnée au capital aux dépens du travail.

Décisions technocratiques

En Europe, l'importance accordée à l'union monétaire et au marché unique a favorisé un processus de réglementation extrêmement éloigné des mécanismes de délibération démocratique au niveau national.

Les réglementations européennes, les règles budgétaires et la politique monétaire commune font que l'orientation économique est de plus en plus décidée à Bruxelles et Francfort, tandis que la politique reste définie par les capitales nationales, pour reprendre la distinction éloquente de l'analyste américaine en science politique Vivien Ann Schmidt. Le système sert les intérêts des professionnels qualifiés et des entreprises ouvertes sur l'international, mais beaucoup d'autres ont le sentiment d'être exclus. Les récriminations formulées à propos du déficit démocratique de la région et la réaction populiste de ces dernières années trouvent leur origine dans ce style de processus de décision technocratique séparé de la politique.

En ce qui concerne tous les exemples cités ci-dessus, il serait sans doute souhaitable d'assouplir les contraintes pesant sur la politique économique et de rendre l'autonomie de décision politique aux gouvernements élus.

« Il aurait été impossible à Roosevelt de sauver ni l'économie ni la démocratie s'il n'avait au préalable desserré les harnais qui bridaient la politique économique »

Franklin D. Roosevelt et son New Deal [mis en œuvre entre 1933 et 1938] pourraient fournir un bon modèle historique. On se souvient qu'en 1932, Roosevelt exhortait à une « expérimentation audacieuse et permanente », expliquant que corriger les erreurs du système économique dominant exigeait de l'enthousiasme, de l'imagination et du courage pour remettre en cause des arrangements établis.

Mais pour expérimenter, il a dû supprimer de nombreuses entraves pesant sur la politique économique. En 1933, il faisait sortir les Etats-Unis de l'étalon-or, qui constituait une contrainte externe majeure sur la politique monétaire. Beaucoup des principales initiatives économiques de Roosevelt présentaient des dehors explicitement populistes. Le langage populaire a aussitôt vu le vote du Revenue Act de 1935, qui instaura une taxe sur la richesse, comme un moyen de « faire cracher les riches ». En 1936, dans un discours prononcé à la convention démocrate, Roosevelt critiqua ceux qu'il appelait les « royalistes économiques » – grosses sociétés, financiers et industriels qu'il accusait d'avoir monopolisé l'économie aux dépens des gens ordinaires.

Nous savons aujourd'hui que Roosevelt avait raison. Il lui aurait été impossible de sauver ni l'économie ni la démocratie s'il n'avait au préalable desserré les harnais qui bridait la politique économique. Il y a des moments où le populisme économique peut devenir le seul moyen de contrer son bien plus inquiétant cousin, le populisme politique.

(Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

« Des conflits transpacifiques en gestion », extrait de Benjamin Bürbaumer, *Chine/États-Unis, le capitalisme contre la mondialisation*, La Découverte, 2024, p. 101-103.

Benjamin Bürbaumer est maître de conférences en sciences économiques à Sciences Po Bordeaux, membre du Centre Émile-Durkheim

Des conflits transpacifiques en gestation

Sous couvert d'harmonie transpacifique, les contradictions se sont amoncelées. La crise de 2007-2008 a exprimé la fragilité inhérente à la complémentarité entre les États-Unis et la Chine. Tout en mettant en évidence la volatilité spécifique de la finance américaine¹ et la multiplicité des liens tentaculaires sur lesquels reposait l'accumulation du capital à l'échelle mondiale, cette crise a aussi résulté d'une relation transpacifique singulière, construite sur les stratégies de profitabilité des multinationales.

Commençons par analyser l'imbrication financière entre les deux pays. En plaçant les revenus tirés de son excédent commercial sur les marchés financiers américains, la Chine a contribué à faire baisser les taux d'intérêt auxquels les agents américains, et notamment l'État, s'endettaient². De plus, en achetant massivement des bons du Trésor américain, la Chine a encouragé les sociétés financières occidentales à se déporter vers des titres financiers plus rémunérateurs, et donc plus risqués, comme les crédits *subprimes*, c'est-à-dire des crédits accordés à des ménages à faibles revenus. La complémentarité entre les régimes d'accumulation chinois et américain a donc aussi gonflé la bulle immobilière.

Tout comme la crise des *subprimes* ne fut pas purement financière mais inséparable de la distribution de plus en plus inégalitaire des richesses aux États-Unis, la contribution transpacifique à la formation de cette crise a dépassé le domaine financier. Comme nous l'avons constaté, la pression à la baisse des salaires en Chine s'est transmise au reste du monde du fait de son orientation extravertie. Cette pression déflationniste sur la rémunération du travail, que les multinationales ont organisée par le biais de la délocalisation, a conduit les ménages américains à financer une part croissante de leur consommation par la dette. De plus, la faible progression des prix à la consommation, rendue possible par l'importation massive de produits bon marché, a aidé la FED à mener une politique des crédits faciles. Une autre contribution crisogène de la symbiose transpacifique a donc consisté à rendre les agents économiques américains plus enclins à retenir l'option de l'endettement sur laquelle le secteur financier avait prospéré jusqu'à l'éclatement de la bulle.

Toutefois, les contradictions produites par la complémentarité sino-américaine n'étaient pas seulement de nature économique, elles étaient aussi bien politiques. Face à un déficit commercial croissant, des voix se sont élevées aux États-Unis pour déclarer que la Chine manipulait sa devise, et qu'il convenait de lui imposer des sanctions commerciales. Dans les

¹ Costas Lapavistas, *Profiting Without Producing: How Finance Exploits Us All* (Verso, 2013); Sam Gindin and Leo Panitch, *The Making of Global Capitalism: The Political Economy Of American Empire* (London: Verso Books, 2013).

² Michel Aglietta and Yves Landry, *La Chine vers la superpuissance* (Paris: Economica, 2007).

années 2000, des dizaines de propositions de loi en ce sens ont été débattues au Congrès³. Ces démarches étaient inspirées par une coalition hétéroclite comprenant des groupes faisant partie du capital transnational, comme le National Foreign Trade Council, des groupements sectoriels divisés entre des membres appartenant au capital transnational et au capital national, comme la National Association of Manufacturers, et des associations industrielles ou agricoles plus protectionnistes, ainsi que le principal syndicat du pays AFL-CIO. En plus de ça, des secteurs de l'industrie américaine, comme la Manufacturers Alliance ou l'American Electronics Association, se plaignaient d'un accès au marché chinois toujours limité et de violations de la propriété intellectuelle, tout en s'alarmant de la sophistication croissante des exportations chinoises qui résulterait du « mercantilisme high-tech » de Pékin⁴. Les performances décevantes sur le marché chinois et le rattrapage technologique bien réel mais encore modéré des producteurs chinois ont donc aussi contribué à conduire des fractions diverses du capital américain à demander une révision des règles régissant le commerce bilatéral. Là où la fraction nationale craignait plutôt la concurrence des importations chinoises, certains groupes du capital transnational semblaient inquiets du succès des exportations chinoises sur des marchés tiers. Ce dernier aspect est particulièrement important : si le capital transnational américain redoutait la perte de parts sur le marché mondial, son attitude bienveillante à l'égard de la Chine était susceptible d'évoluer et pouvait entraîner un changement de position de Washington.

Bien qu'elle ait également visé la mise en place de mesures de protection, la participation de l'AFL-CIO à la coalition en question n'était pas motivée par les mêmes raisons. Elle s'explique par le fait que les déficits commerciaux avaient durablement modifié la structure industrielle des États-Unis. Résultat du choix des multinationales de déplacer une proportion croissante de leurs activités de l'autre côté du Pacifique tout en continuant à cibler les consommateurs américains, ces déficits ont entraîné la perte massive d'emplois et de revenus et plongé notamment la production manufacturière de la Rust Belt dans une dépression chronique⁵. Une dépression chronique aux allures de crise sanitaire, dont les effets se sont révélés dramatiques. Le chômage et la précarité ont produit une explosion des suicides et des décès dus à l'alcool et aux drogues dans la classe ouvrière blanche. Ces centaines de milliers de morts forment ce que les économistes Anne Case et Angus Deaton ont appelé les « morts de désespoir 2 »⁶. Selon des estimations, depuis le tournant du millénaire, les déficits commerciaux avec la Chine ont coûté entre 2 et 3,7 millions d'emplois sur le territoire américain⁷. C'est donc de l'intérieur même de la prétendue symbiose transpacifique qu'ont surgi les forces visant un remaniement des relations économiques entre les deux plus grandes économies du monde.

³ Adam Tooze, *Crashed: How a Decade of Financial Crises Changed the World*, Reprint edition (New York: Penguin Books, 2019).

⁴ Lee Branstetter and Nicholas Lardy, "China's Embrace of Globalization" (National Bureau of Economic Research, July 24, 2006), <https://doi.org/10.3386/w12373>; Ho-fung Hung, *Clash of Empires*, New edition (Cambridge New York Melbourne New Delhi Singapore: Cambridge University Press, 2022).

⁵ Robert Guttman, *Multi-Polar Capitalism: The End of the Dollar Standard*, 1st ed. 2022 edition (Cham, Switzerland: Palgrave Macmillan, 2021).

⁶ Angus Deaton and Anne Case, *Morts de désespoir : L'avenir du capitalisme* (Paris: PUF, 2021).

⁷ Robert E. Scott and Zane Mokhiber, "Growing China Trade Deficit Cost 3.7 Million American Jobs between 2001 and 2018 : Jobs Lost in Every U.S. State and Congressional District" (Economic Policy Institute, January 30, 2020), <https://www.epi.org/publication/growing-china-trade-deficits-costs-us-jobs/>; Daron Acemoglu et al., "Import Competition and the Great US Employment Sag of the 2000s," *Journal of Labor Economics* 34, no. S1 (January 2016): S141–98, <https://doi.org/10.1086/682384>.

Giorgia Meloni ou le souverainisme populiste à l'épreuve

Texte publié sur *Telos*, le 21 juin 2023, par Riccardo Perissich, directeur d'études à l'Ecole d'économie politique de la Libera Università Internazionale degli Studi Sociali (LUISS, Rome)

Dans un article pour *Telos* écrit peu après la victoire de Giorgia Meloni aux dernières élections, je faisais observer que ce qui définira son bilan, ce sera la façon dont la poursuite de l'intérêt national sera inspirée par la réalité ou par la rhétorique idéologique héritée de longues années de militantisme. Après quelques mois, la question semble avoir une réponse au moins provisoire. On peut même se demander pourquoi la pratique du gouvernement est aussi éloignée de la rhétorique du message électoral. Si dans le cas de Giorgia Meloni on peut parler de « normalisation », comme on le fait souvent pour Marine Le Pen, cette normalisation n'a pas été préparée dans l'opposition. Avant son arrivée au pouvoir, ses discours ont été un modèle d'intransigeance, sans concession ni volonté de compromis. Elle n'a d'ailleurs jamais renié la substance de ce langage, admettant tout au plus qu'elle s'est laissée guider par son naturel passionné. Il est aussi stérile aujourd'hui qu'à l'époque d'analyser cette rhétorique politique en termes de « néofascisme », comme le font encore certains observateurs et de nombreux opposants. Ce qui lui a permis de faire passer son parti de 3% à près de 30% en peu de temps est plus simplement un message populiste et souverainiste, accompagné de la promesse d'un avenir identitaire pour un peuple de gens ordinaires, de petites entreprises, d'artisans et de commerçants qui seraient libérés du poids de la bureaucratie, des impôts et du pouvoir excessif des multinationales. Bureaucratie et multinationales dont l'Union européenne était le principal vecteur.

Que s'est-il passé ? Harold MacMillan disait que la politique est moins guidée par la volonté des responsables que par les événements. Dans le cas de Giorgia Meloni, les événements qui ont conditionné la mise en route de son gouvernement sont tous d'origine extérieure. Le premier est la guerre en Ukraine. On ne sait pas exactement à quel moment de son parcours Meloni a mûri, face à l'agression russe contre l'Ukraine, le choix atlantiste inconditionnel qui est la caractéristique principale de son gouvernement. C'est dans tous les cas un choix habile et heureux, qui lui a permis de se faire accréditer à Washington et en Europe. Il a eu pour conséquence de marginaliser Salvini et Berlusconi, ses alliés mineurs soupçonnés d'être pro-Poutine, mais aussi de maintenir la pression sur le PD, son principal adversaire inévitablement tenté comme toutes les oppositions de gauche de glisser vers le pacifisme. Enfin, elle a choisi très tôt une alliance européenne avec le PIS polonais et non avec Marine Le Pen, ce qui lui offre une plateforme plus favorable en vue des élections européennes de 2024.

Le deuxième facteur externe a été la nécessité de faire face à une nouvelle pression migratoire, pas aussi haute que dans le passé, mais néanmoins importante. Face à ce défi, Meloni s'est présentée complètement impréparée, et mal soutenue par des collaborateurs incompetents. Les velléités de recourir à un blocus naval, évoquées un temps durant sa campagne, ont été rapidement abandonnées. Mais le phénomène a jusqu'à présent été mal géré, avec des conséquences tragiques. Meloni a réagi en essayant, comme tous les gouvernements italiens précédents, d'en faire une question européenne. Cela a conduit à des

frictions avec la France, mais représente aussi une déviation supplémentaire de sa vision souverainiste.

Le troisième facteur, le plus important, est la relation avec l'Europe. Un récit souverainiste très répandu consiste à dire qu'il faut choisir entre deux conceptions de l'Europe : la fédérale et celle des souverainistes. Un récit étrangement partagé par certains pro-européens. La vérité est qu'il n'y a qu'une seule véritable Europe. Personne ne propose une Europe fédérale, tandis que la version souverainiste est une hypothèse qui ne peut que conduire à la dissolution. La raison en est que chacun est souverainiste à sa manière. Après le Brexit, toute hypothèse d'Italexit, de Frexit ou de Polexit se sont volatilisées ; les souverainistes rejettent l'Europe réelle pour certaines choses, mais la considèrent comme utile et même indispensable pour d'autres. Il n'y a pas de terrain d'entente. Les souverainistes scandinaves trouvent inacceptable d'aider un pays comme l'Italie qui ne maîtrise pas ses comptes publics. Les souverainistes polonais ne conçoivent pas d'autre politique étrangère européenne que le soutien inconditionnel à l'Ukraine. Et qu'est que l'Europe réelle ? C'est cette étrange organisation en partie intergouvernementale et en partie supranationale, composée de pays qui partagent des morceaux de souveraineté. C'est un système basé sur la recherche constante de compromis, mais qui ne peut survivre et prospérer que si le principe de la suprématie du droit européen sur le droit national est accepté. C'est une leçon difficile à assimiler pour ceux qui n'ont pas vécu l'Europe de l'intérieur ; il ne suffit pas d'avoir siégé au Parlement européen.

Meloni a eu la chance d'affronter l'Europe réelle à un moment particulièrement heureux de cohésion croissante qui avait commencé pendant la pandémie et qui se présente à elle sous la forme de l'obligation de ne pas gaspiller l'immense opportunité offerte à l'Italie par la disponibilité de quelque 200 milliards de fonds européens. C'est une tâche très difficile en raison de l'état des institutions administratives italiennes, sur lesquelles se joue l'avenir du gouvernement et qui nécessite une collaboration constante avec l'abominable bureaucratie bruxelloise. Tout l'échafaudage populiste anti-européen qui avait accompagné son accession au pouvoir a donc volé en éclats avec une rapidité surprenante. Peu importe que cela soit dû à l'opportunisme (qui n'est pas forcément un défaut en politique), ou à la capacité d'écouter son prédécesseur Mario Draghi et les conseils avisés du président de la République, Sergio Mattarella. Reste que le virage est pris et que le souverainisme de Meloni se transforme peu à peu en une dialectique normale où chaque gouvernement, selon sa vision particulière de l'intérêt national, défend à Bruxelles ce qu'il faut faire ou ne pas faire ; par exemple sur la transition climatique. Un exemple de réalité prévalant sur l'idéologie dans la poursuite de l'intérêt national est le récent accord sur l'immigration qui a vu l'Italie diverger de la Pologne et de la Hongrie.

Si les trois facteurs mentionnés sont ceux qui caractérisent le plus l'expérience du gouvernement Meloni, ils ne sont pas les seuls et il serait erroné de déduire d'une gestion habile de la question ukrainienne et des relations avec Bruxelles que le problème est résolu. Il y a la question des nominations dont dispose le gouvernement et un désir évident d'occuper tous les centres de pouvoir disponibles. Remarquez, c'est loin d'être nouveau dans un pays qui a une longue tradition de prévarication de la part des politiciens et qui n'est guère familiarisé avec la méritocratie. Dans le cas de ce gouvernement, l'opération est particulièrement maladroite ; en raison de la mauvaise qualité du personnel disponible et d'une certaine frénésie dictée par la longue distance qui nous sépare du pouvoir. Beaucoup

s'inquiètent d'un possible recul en termes de droits civiques, par exemple l'égalité des sexes, le respect des immigrés et la reconnaissance des droits des personnes LGTB. Il faut dire qu'à ce niveau, l'Italie est déjà souvent en retard sur ses partenaires européens. Cependant, rien, du moins pour l'instant, ne laisse penser que les acquis sont sérieusement menacés.

Plus grave est la question du fonctionnement de la démocratie. Il ne fait aucun doute que Giorgia Meloni souhaiterait un gouvernement beaucoup plus fort que l'actuel et qu'elle se soucie peu de la séparation des pouvoirs. La quête d'un gouvernement plus stable trouve beaucoup de soutien dans un pays qui reste néanmoins attaché aux garanties démocratiques péniblement gagnées après la Seconde Guerre mondiale. La situation italienne évoque par moment l'automne de la Quatrième République en France. Meloni a été élu avec l'engagement de promouvoir une réforme de la Constitution, qui ne serait pas la première tentative au cours des dernières décennies. Son projet initial semblait être un projet présidentieliste, peut-être sur le modèle français ; une perspective qui est maintenant moins attrayante – pour des raisons que le lecteur français comprendra aisément. Les préférences semblent plutôt pencher vers un renforcement du gouvernement et surtout du Premier ministre. Le débat n'a pas encore commencé et les formules possibles sont trop nombreuses pour qu'on se risque à des pronostics. Cependant, il est indéniable que si les racines autoritaires de Meloni venaient à émerger fortement, c'est sur le terrain des réformes institutionnelles que cela se jouerait.

À ce stade, une question se pose : l'Europe a-t-elle intérêt à ce que Giorgia Meloni échoue ou à ce qu'elle réussisse ? Les Européens ont certainement intérêt à empêcher la formation d'une nouvelle Pologne ou d'une nouvelle Hongrie dans la partie occidentale de l'UE. La conséquence est que l'Europe, tout comme elle cherche à élargir le fossé que Poutine a creusé entre la Pologne et la Hongrie, tout en maintenant la pression sur le gouvernement italien doit aussi empêcher Rome de s'aligner trop étroitement sur Varsovie. Au contraire, il serait dans l'intérêt de tous d'utiliser les bons offices de Meloni pour encourager une évolution de la politique européenne de la Pologne. Cependant, un échec de Meloni serait désastreux pour l'Europe car il impliquerait également l'échec de l'Italie, l'un de ses plus grands membres. Il faut donc une stratégie prudente et subtile ; ce que fait la Commission avec l'assentiment des principaux gouvernements. Si l'on exclut l'échec, que signifierait le « succès » ? Certains pensent que Meloni pourrait évoluer, également avec l'aide de l'Europe, vers la formation de ce grand parti conservateur (au sens anglo-saxon du terme) dont la démocratie italienne aurait besoin. Cette hypothèse me semble franchement très optimiste, au moins dans un avenir prévisible, en raison de ses racines culturelles, mais aussi du personnel politique dont elle dispose. Il est plus probable que Giorgia continuera à naviguer, avec plus ou moins de succès et de cohérence, entre rhétorique et réalité.

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE AFFAIRES INTERNATIONALES

(Parcours BIRD)

4 heures

Coefficient 2

Nature de l'épreuve :

Une dissertation à partir d'un dossier thématisé en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves ou du parcours le cas échéant. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter :

From mercenaries to private security and military companies:

How to understand the contemporary use - and related consequences - of private force by States?

Composition du dossier :

- Document 1 : Percy, Sarah (2016). Norms and Regulation. In Rita Abrahamsen and Anna Leander (eds.). *The Routledge Handbook of Private Security Studies*, p. 219.
- Document 2 : Council of the European Union. (2023). *Press Release - Wagner Group: Council adds 11 individuals and 7 entities to EU sanctions lists*.

Document 1:

The privatization of force has occurred with extraordinary speed. It is hard to imagine that in the late 1980s and early 1990s, the widespread use of private force, especially by major powers, was unthinkable. In 1989, Stephen Krasner noted that it was very difficult to explain why, even when it would seem strategically optimal, states did not use mercenaries. As he put it, the constraints against hiring mercenaries were so great that the United States could not simply 'buy a regiment or two of Gurkhas' (Krasner 1989: 91–2). Janice Thomson wrote in 1994 that 'today, real states do not use private force' (Thomson 1994). She went on to argue that since the '[anti-mercenary] norm was implemented, no state has attempted to reinstate eighteenth century practice by reversing or even challenging' it (ibid.: 96). [...] states today can effectively purchase large numbers of private security personnel to bolster their strategic positions. 'Real' states routinely use private force. The antimercenary norm appears to be under daily challenge.

Document 2:

The Council decided today to impose additional restrictive measures against **individuals and entities linked to the Wagner Group** in view of the international dimension and gravity of the group's activities, as well as its destabilising impact on the countries where it is active.

« The Wagner Group's activities are a threat for the people in the countries where they operate and the European Union. They endanger international peace and security as they do not operate within any legal framework. The EU is determined to continue taking tangible action against breaches to international law. We stand up for human rights everywhere ». **Josep Borrell, High Representative for Foreign Affairs and Security Policy**

The Wagner Group is a **Russia-based unincorporated private military entity**, present in several countries, including Ukraine, Libya, the Central African Republic (CAR), Mali and Sudan.

In particular, the Council decided to list **eight individuals and seven entities** under the **EU Global Human Rights Sanctions Regime** responsible for or involved in serious human rights abuses in the Central African Republic and Sudan as well as **one individual** under the **Mali sanctions regime** responsible for actions threatening the peace, security, or stability of Mali. **Two individuals** were also listed in respect of actions undermining or threatening the **territorial integrity, sovereignty and independence of Ukraine**.

The listed individuals include two commanders of Wagner Group forces actively involved in the capture of the town of Soledar in **Ukraine** in January 2023, the head of the Wagner Group in **Mali**, where Wagner mercenaries have been involved in acts of violence and multiple human rights abuses, including extrajudicial killings, as well as various high-profile members of the group in the **CAR**. The latter include the security advisor to the President of the CAR, the spokesperson of the group in the country, as well as notable members of the group in operational roles, or steering pro-Wagner propaganda and disinformation campaigns.

The group activities in **Sudan** are also targeted, as listings cover companies such as Meroe Gold and M-Invest, and the head of the latter. These companies, together with Lobaye Invest Sarlu and Diamville in the **CAR** are sanctioned in view of their role in illegally trading gold and diamonds looted by force from local traders.

The Foundation for the Defence of National Values (FDNV), the public relations arm of the Wagner Group, is also listed, as is its head. The Central African radio station Lengo Sengo is listed for engaging in online influence operations on behalf of Russia and the Wagner Group with the goal of manipulating public opinion.

All those listed today are subject to an **asset freeze** and EU citizens and companies are **forbidden from making funds available** to them. Natural persons are additionally subject to a **travel ban**, which prevents them from entering or transiting through EU territories.

The EU remains deeply concerned about serious human rights violations and abuses, such as torture and other cruel, inhuman or degrading treatment or punishment, and extrajudicial, summary or arbitrary executions and killings, committed by the Wagner Group.

<https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2023/02/25/wagner-group-council-adds-11-individuals-and-7-entities-to-eu-sanctions-lists/>

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE CARRIERES
PUBLIQUES
(Parcours CA et EAP)

4 heures

Coefficient 2

Nature de l'épreuve :

Une dissertation à partir d'un dossier thématisé en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves ou du parcours le cas échéant. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter : « Vers une administration inclusive ? »

Page 3 Doc 1	Bhatia, I. (2023) . L'administration publique entre inclusion et accessibilité. Une clarification conceptuelle. Politiques & management public, N° 40(4), 407-425. [extrait]
Page 4 Doc 2	12 propositions pour réussir le dernier km de l'action publique, Etude annuelle 2023 du Conseil d'Etat (proposition n°4)
Page 6 Doc 3	La Gazette des communes (site web) , mercredi 7 avril 2021 «Ce n'est pas la diversité qui favorise la performance, mais l'inclusion»
Page 8 Doc 4	Le Monde (site web), Idées, mercredi 20 septembre 2023 – « L'« inclusion », une porte ouverte sur les entraves et les hiérarchies sociales »
Page 10 Doc 5	Première page d'un document d'information, Mairie d'Ivry-sur-Seine

Document 1 :

En raison de nombreux changements socio-politiques, l'administration publique est désormais confrontée à une population de plus en plus hétérogène. Parmi les facteurs à l'origine de ces changements, nous pouvons par exemple mentionner l'augmentation de la mobilité des personnes et les flux migratoires qui ont déjà mené à une forte fragmentation de la population, alors que la baisse de la natalité et la croissance de l'espérance de vie conduiront à une augmentation du nombre de résidents âgés (Wanner, 2014). Ces facteurs parmi d'autres accentuent la tension entre égalité de traitement et mutabilité du service public et l'administration est donc contrainte à adapter son offre de prestations à la diversification des besoins de la population. Les considérations quant à l'accessibilité du service public guident en effet le travail de l'administration, qui opère dans une tension constante entre une approche collective, visant à satisfaire le plus grand nombre, et une approche individuelle, tendant à considérer les besoins particuliers (Chevallier, 1985 ; Warin, 2010). La volonté d'inclusion est d'ailleurs clairement exprimée par une partie des usagers du service public, qui souhaitent être considérés dans la singularité de leurs besoins au travers d'une approche de « prise en compte » plutôt que de « prise en charge » (Lafore, 2016). D'autre part, les besoins spécifiques se multiplient avec des nouvelles formes de vulnérabilité qui apparaissent et se stratifient au sein de la population (Addidle et Liddle, 2020 ; Kjær, 2019).

(...)

Bhatia, I. (2023) . L'administration publique entre inclusion et accessibilité. Une clarification conceptuelle. *Politiques & management public*, N° 40(4), 407-425. [extrait]
<https://shs.cairn.info/revue-politiques-et-management-public-2023-4-page-407?lang=fr>

[1] On entend ici par « politique linguistique » le choix de la langue, mais aussi l'utilisation d'un langage administratif plus ou moins simplifié.

Document 2 :

12 propositions pour réussir le dernier km de l'action publique Etude annuelle 2023

Conseil d'Etat

<file:///C:/Users/f.saint.martin/Downloads/DP%20dernier%20km%202023%2009%2005%20IMPRv3.pdf>

(...)

Proposition n°4 : Développer le ‘aller vers’, voire le ‘aller-chez’

L'ampleur du non-recours et l'éloignement ressenti par les usagers à l'égard des services publics ont poussé les acteurs publics ces dernières années à considérer qu'il appartenait aussi aux services publics d'aller vers les usagers. Ce mouvement, qui a connu une accélération après la crise des « gilets jaunes » et l'épidémie de la COVID 19, traduit le souci d'une administration qui cherche à réduire le dernier kilomètre qui la sépare des usagers. Par analogie avec les modalités de livraison du secteur de la logistique, le dernier kilomètre de l'action publique se décline concrètement autour de deux voies d'action : l'approche à travers des « points relais » et la « livraison à domicile ».

Développer des points relais performants et veiller à leur accessibilité

Après des années de rétraction des services publics de proximité, la logique des points relais participe d'un effort bienvenu de mutualisation des ressources à une maille de proximité. Deux conditions doivent toutefois être réunies pour donner pleinement satisfaction aux usagers : la qualité des réponses apportées et l'accessibilité des points relais. La relation-usager dans le cadre d'un point relais implique un savoir-faire particulier qu'il est nécessaire de conforter, voire de développer avec des formations ad hoc. La zone de rayonnement de ces points relais est souvent conditionnée par des enjeux de mobilité. Il y a donc matière à développer des modes de fonctionnement hybrides. On peut notamment citer : le bus du droit déployé dans la métropole lyonnaise, les audiences foraines en Polynésie française, les pirogues du droit ou des sous-préfectures en Guyane ou les bus de prévention sanitaire des CPAM et plus largement les interventions des associations.

Se rapprocher des usagers là où ils vivent

Le service public a longtemps construit sa légitimité en acheminant les réseaux (eau, électricité, routier, ferroviaire, téléphone, chaleur, etc.) et les services associés au domicile des usagers. C'est le dernier kilomètre au sens matériel du terme, dont l'utilisateur attend qu'il fonctionne en toutes circonstances et dont il ne mesure en réalité l'importance que lorsqu'il fait défaut. Ce maillage s'est enrichi, ces dernières années, d'un effort tout à-fait remarquable de couverture numérique du pays, qu'il importe maintenant d'achever. La livraison à domicile de l'action publique ne se limite désormais plus à cela. De nombreuses initiatives ont été prises pour aller au contact des personnes isolées ou démunies qui ne poussent pas ou plus la porte des services publics ou qui ne recourent pas ou plus aux politiques qui leur sont pourtant destinées. Les maraudes à visée alimentaire, sociale ou médicale organisées par le secteur associatif auprès

des personnes sans abri (environ 40 000 personnes, dont 80 % d'hommes) en sont une illustration relativement ancienne. La crise sanitaire a également contribué à changer le regard sur les modalités de mise en œuvre de l'action publique et l'utilité d'étendre la logique de « aller vers » dans d'autres politiques publiques. Le travail de porte à porte constitue une autre illustration de ces démarches de « aller vers ». C'est notamment le cas des services d'aides à la personne et de soins infirmiers à domicile. Certaines administrations ont également mis en œuvre des démarches particulières pour lutter contre le non-recours. A titre d'illustration, la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de santé au travail) de Lyon a mis en place une démarche consistant à appeler le conjoint d'une personne décédée afin de l'accompagner dans sa demande de pension de réversion. Le recours au numérique présente également un immense potentiel de développement pour réduire le non-recours, tout en veillant à ce que le consentement de l'utilisateur soit pris en compte et les données échangées se limitent au strict nécessaire. Enfin, les démarches consistant à réinvestir l'espace public, c'est-à-dire l'espace commun des habitants de la cité, doivent être amplifiées. Les démarches engagées ces dernières années pour renforcer la visibilité et la présence des policiers nationaux sur la voie publique s'inscrivent dans ce cadre, comme la création des quartiers de reconquête républicaine (QRR) ou le déploiement de patrouilles pédestres ou cyclistes. Cette présence policière, plus accessible, permet d'engager le contact, d'améliorer la connaissance réciproque des policiers et des habitants, de recueillir éventuellement des renseignements, et incidemment de préparer le terrain au travail d'intervention et d'investigation de la police nationale.

(...)

Document 3 :



La Gazette des communes (site web)

Mercredi 7 avril 2021

«Ce n'est pas la diversité qui favorise la performance, mais l'inclusion»

Management

Véronique Vigne-Lepage

Comment construire concrètement une fonction publique inclusive ? Les membres de l'Association des DRH de grandes collectivités, réunis en ligne autour de cette question le 2 avril, ont sollicité l'éclairage de Jean-François Amadiou, sociologue, professeur et directeur de l'Observatoire des discriminations. Sa réponse a pu perturber : il faut commencer par changer de modèles.

Malgré un encadrement législatif croissant, les discriminations au travail perdurent, y compris dans la fonction publique. C'est ce constat qui a motivé l'Association des DRH de grandes collectivités territoriales (ANDRHGCT) à réunir ses membres en ligne, le 2 avril, pour un colloque intitulé «Construire ensemble une fonction publique inclusive ». Objectif : inciter les DRH à pousser encore davantage leur réflexion et leurs actions en la matière.

Mais le sujet est complexe, si l'on en croit Jean-François Amadiou, sociologue, professeur et directeur de l'Observatoire des discriminations, invité à introduire cette journée.

Celui-ci a en effet semé le trouble chez les DRH participants, en démontant la philosophie qui sous-tend jusqu'à présent nombre de plans d'action : « Il faut abandonner la légende urbaine selon laquelle la diversité (de genre ou sur une base ethno-raciale, notamment) serait un facteur de performance, explique-t-il. Des méta-analyses de tous les articles scientifiques sur le sujet l'ont prouvé et pourtant, un décalage spectaculaire perdure entre ce qui se dit et cette réalité».

Pour lui, ce qui génère créativité et performance des équipes, engagement au travail, attractivité et fidélisation, c'est plutôt l'inclusion, c'est-à-dire une politique favorisant une « diversité en profondeur », celle des expériences des parcours, des cultures, etc.

(...)

Respecter le droit et la culture de la France

Pour y parvenir, estime-t-il, les organisations françaises ont tout intérêt à « se détacher des pratiques nord-américaines, que l'on a parfois tendance à vouloir importer ». Il évoque notamment la création, par des employeurs américains, de groupes de salariés de telle orientation sexuelle, de telle ou telle origine ethnique ou raciale, etc. Non seulement ce modèle encourageant les différences s'oppose au principe d'égalité auquel est attachée la France, explique le sociologue, mais il s'avère fragile et commence à être remis en cause par certaines grandes entreprises américaines.

« Il faudrait aussi, assure Jean-François Amadiou, que la fonction publique se garde de reproduire ce qui se fait dans le privé ». En l'occurrence, cite-t-il, tel assureur « qui dit s'opposer à toutes les formes de discrimination, mais dresse une liste de celles qu'il juge intolérables... liste qui ne compte pas la totalité des 25 motifs reconnus dans la loi ».

(...)

« Mais comment conduire une politique inclusive, tout en respectant le principe d'égalité et, dans la fonction publique, celui de neutralité », s'interroge Mathilde Icard, DGS du CDG du Nord et présidente de l'ANDRHGCT. Faut-il développer les pratiques de discrimination

positive sur la base des plans pour l'égalité femmes-hommes ou pour l'intégration des personnes handicapées ? « Non, répond Jean-François Amadiou, « car dans cette logique, il faudrait instaurer une discrimination positive sur les 25 motifs ».

Ouvrir sa vision de la diversité

Pour lui, il faut « inclure tous les personnels en ouvrant sa définition de la diversité aux 25 critères ». En effet, regrette-t-il, on occulte trop souvent les discriminations liées à l'apparence physique, l'état de santé, le fait syndical, ou encore à l'origine sociale. « Ce dernier sujet est souvent négligé en France, constate-t-il, alors qu'il est par ailleurs ancien et important dans toutes les politiques publiques des collectivités ».

Il se félicite donc de la création des Prépas « Talents » pour démocratiser l'accès à la haute fonction publique, mais propose aussi de s'inspirer de nouveaux modèles. Comme cet index utilisé en Grande-Bretagne ou encore en Corée, permettant de mesurer l'origine sociale des agents. « Demander ainsi aux candidats s'ils étaient boursiers pendant leur scolarité, ce que faisaient leurs parents, etc, est très inclusif », assure-t-il. Mais pour aboutir à la performance au travail, une telle politique doit se conjuguer avec un « bon management ».

Document 4 :

Le Monde (site web)

Idees, mercredi 20 septembre 2023 -

L'« inclusion », une porte ouverte sur les entraves et les hiérarchies sociales

Marion Dupont

D'abord défini comme l'envers de l'exclusion, ce concept s'est répandu dans le champ social à mesure qu'étaient prises en compte différentes problématiques d'insertion. Ses usages restent questionnés par les sciences sociales.

Histoire d'une notion. Appliqué à des contextes et des champs très divers, l'adjectif inclusif peut sembler difficile à cerner de prime abord. Il semble avoir été mobilisé en premier lieu avec l'école inclusive, pour désigner des politiques éducatives visant à rendre accessibles les savoirs et la connaissance à tous les élèves, et plus spécialement à ceux en situation de handicap. Puis est venu le design inclusif, reflet de la volonté de concevoir et d'aménager les appareils électroniques, les infrastructures et les espaces publics pour qu'ils soient facilement utilisables par tous – notamment les personnes âgées. C'est ensuite l'écriture inclusive qui a fait couler beaucoup d'encre : elle désigne l'ensemble des moyens linguistiques et syntaxiques utilisés pour assurer une égale représentation des deux genres dans la langue française.

Mais qu'est-ce exactement que l'inclusion, cette notion qui se cache derrière son omniprésent adjectif ? « L'inclusion désigne la capacité de participation d'un individu dans une sphère sociale, un lieu, un collectif, détaille Antoine Printz, chercheur en sociologie. En ce sens, une société inclusive, une institution inclusive ou une pratique inclusive mettent des choses en place pour ne pas laisser des individus exclus. » A la fois processus et objectif à atteindre, la notion signale un changement dans la façon d'articuler le rapport de l'individu à un collectif.

En effet, pour en arriver à raisonner en termes d'inclusion, il a d'abord fallu penser son envers – l'inclusion étant avant tout le contraire de l'exclusion. « La notion d'exclusion sociale apparaît autour des années 1980 comme une nouvelle forme pour désigner ce qu'on appelle classiquement la “question sociale” », explique Antoine Printz : à cette époque, on commence à utiliser l'expression pour décrire des problématiques très hétérogènes – pauvreté, discrimination, toxicomanie, migration, handicap, mal-logement, sans-abrisme, isolement social, monoparentalité... Le changement de vocable n'est pas anodin : les difficultés rencontrées par certains ne sont plus lues comme résultant, par exemple, d'un rapport de force entre classes, mais d'une incapacité à participer à la société sur les plans économiques, civiques, culturels et spatiaux.

Participation de l'individu

Cette nouvelle approche de la question sociale implique, du même coup, de nouvelles manières de la résoudre – et de nouvelles idées quant à savoir qui doit s'y atteler. Dans le champ éducatif, où la thématique de l'inclusion commence à être mobilisée au milieu des années 2000 et vient s'opposer au modèle de l'intégration qui prévalait jusqu'alors : « Là où l'intégration suppose

que l'individu s'adapte à la société et à ses normes, l'inclusion suggère que c'est la société qui doit s'adapter à l'individu », analyse le philosophe Paul-Loup Weil-Dubuc, chercheur à l'Espace éthique Ile-de-France.

La notion d'inclusion implique en effet de reconnaître que l'exclusion ne résulte pas uniquement de l'individu et de ses éventuelles spécificités, mais aussi et surtout de son environnement social et physique : il revient donc à la société de prendre en charge ce qui est requis pour la participation de l'individu, dans sa spécificité. « L'idée est de laisser la place à l'expression des différences entre individus, et d'accepter que notre espace commun, notre savoir commun, notre écriture commune soient transformés et portent la marque de ces différences », poursuit Paul-Loup Weil-Dubuc.

Aujourd'hui largement répandu, au point de constituer un référentiel des politiques publiques, l'état d'esprit inclusif ne fait pourtant pas l'unanimité : il est notamment ciblé par une critique « conservatrice », portée, par exemple, par le polémiste d'extrême droite Eric Zemmour lors de la campagne présidentielle de 2022 – le candidat avait décrié les principes de l'école inclusive, avant de rétropédaler. Selon ce type de critique, non seulement le modèle inclusif conduirait à renoncer à des normes considérées comme bénéfiques, mais il entraînerait la destruction d'un héritage commun pour laisser place à une multitude de communautés.

Ambivalences

De l'autre côté du spectre politique, si le bien-fondé de l'inclusion est rarement remis en cause, plusieurs voix s'élèvent pour souligner les impensés de la notion. Bien que celle-ci ait pu être accusée de faciliter une vision dépolitisée et individualisante des problèmes sociaux, Paul-Loup Weil-Dubuc souligne que l'inclusion suppose une partition des individus en deux catégories – les « déjà inclus », qui fixent les critères d'inclusion des « jusqu'ici exclus » : « Nous restons donc dans une logique d'hospitalité ou d'assistance, qui peut être considérée comme paternaliste, condescendante. »

(...)

Document 5 :



Première page d'un document d'information, Mairie d'Ivry-sur-Seine.

https://www.ivry94.fr/fileadmin/www.ivry94.fr/MEDIA/A_tout_age/Petite_enfance/Ivry-RAM-RPE.pdf

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE MPO
(Parcours ESSIS)

4 heures

Coefficient 2

4 Pages

Nature de l'épreuve :

Une dissertation à partir d'un dossier thématisé en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves ou du parcours le cas échéant. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter :

En vous appuyant sur les documents joints, vous vous efforcerez de montrer quels sont les enjeux soulevés sur le rôle de l'ESS dans le développement territorial.

Composition du dossier :

Document 1 : Résolution de l'ONU sur la promotion de l'ESS au service du développement durable

Document 2 : La responsabilité territoriale des entreprises (RTE)

Document 3 : Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)

Document 1 :

« L'Assemblée Générale [reconnaît] que l'économie sociale et solidaire peut contribuer à la réalisation et à l'adaptation à l'échelle locale des objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne l'emploi et le travail décent, la fourniture de services sociaux tels que ceux liés à la santé et aux soins, l'éducation et la formation professionnelle, la protection de l'environnement, notamment par la promotion de pratiques économiques durables, la promotion de l'égalité des genres et l'avancement des femmes, l'accès à des moyens de financement abordables et au développement économique local, le renforcement des capacités de production des personnes en situation de vulnérabilité, la promotion du dialogue social, des droits relatifs au travail et de la protection sociale, ainsi que la croissance inclusive et durable, l'établissement de partenariats et de réseaux aux niveaux local, national, régional et international et la promotion de la gouvernance et de l'élaboration de politiques participatives et de l'ensemble des droits humains »

Nations Unies, « La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable »,
Résolution adoptée par l'Assemblée Générale le 18 avril 2023.

Document 2 :

« La RTE s'éclaire aux confluent de trois notions, à savoir, responsabilité, économie sociale et solidaire (ESS) et territoire. Elle invoque l'idée d'une responsabilité des entreprises, mais aussi des

organisations, vis-à-vis des territoires à travers des processus vertueux d'ancrage territorial, mais aussi de valeurs animant les unités de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans leur lien particulier au territoire *via* leurs membres. [...]

Entreprendre sur un territoire en responsabilité devient l'affaire de toutes les parties prenantes, incluant également des acteurs publics et les citoyens. La Responsabilité Territoriale des Entreprises (RTE) procède d'un questionnement sur les pratiques sociales en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et de la considération sur la diversité des territoires qui nécessite d'apporter des solutions individuelles adaptées à chaque cas. L'originalité de la RTE est de s'inscrire dans un double basculement radical, d'une logique individuelle à une logique collective d'une part et d'une attention aux besoins plutôt qu'à l'offre. Au-delà d'une RSE « territorialisée », la RTE questionne fondamentalement la capacité des collectifs à créer du lien, du sens et de la valeur partagée. Elle a une visée de transformation sociale : redonner aux citoyens la maîtrise de leurs territoires, assurer une vie décente, créer de nouvelles solutions aux problèmes complexes, faire évoluer les modes de gouvernance. La spécificité de la RTE est de faire porter l'attention sur le collectif, et en conséquence, sur le droit à l'expérimentation pour analyser la complexité des processus de développement territorial. Si l'action collective d'entreprendre en collectif et en responsabilité sur le territoire s'impose, cela participe à recréer un cadre conceptuel capable d'en saisir les différentes dimensions. »

Maryline Filippi, « La Responsabilité Territoriale des Entreprises, agenda de recherche », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2024/1, p.5-23.

Document 3 :

« La loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 reconnaît les PTCE dans son article 9, les désignant de la façon suivante : « Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable. [...]

Les signataires défendent une identité des PTCE reposant sur des valeurs fondamentales et des principes d'action partagés :

- a) La coopération et le faire ensemble comme méthode privilégiée de développement économique soutenable. Les PTCE s'appuient sur des mutualisations de moyens, de compétences et de connaissances pour développer leurs actions dans le cadre d'une gouvernance démocratique s'appuyant sur des principes d'équité et de réciprocité. Ils développent une ingénierie coopérative au service de leur territoire et de ses acteurs ;
- b) Un rôle moteur de l'économie sociale et solidaire au sein des pôles, contribuant au décroisement des acteurs locaux de l'économie soucieux du développement du territoire. Ces acteurs peuvent être des acteurs économiques hors ESS, des collectivités territoriales de tout niveau, des acteurs de la recherche et de la formation et des habitants considérés comme des parties prenantes actives de la dynamique ;

- c) La vision d'une économie réelle de proximité, créatrice de valeur, d'utilité sociale et de solidarité, éloignée d'approches spéculatives et hors sol. Les PTCE respectent, mobilisent et valorisent les ressources de leur territoire (humaines, naturelles, matérielles, culturelles et financières) ;
- d) Une culture entrepreneuriale, c'est-à-dire un désir d'entreprendre, de faire émerger et développer des projets pionniers en réponse aux besoins de leur territoire et aux enjeux fondamentaux de nos sociétés ;
- e) Un esprit d'innovation se traduisant par le souci d'investir dans la recherche et développement sociétale.

Les signataires souhaitent inscrire les PTCE au cœur des transitions en faveur de territoires plus résilients et solidaires. Par leurs actions, ils s'engagent à :

- Concilier développement économique local et transition écologique et sociale à travers le développement d'activités et de projets responsables environnementalement et socialement ;
- Contribuer à la relocalisation d'activités productives et créatrices d'emplois dans des filières prioritaires correspondant aux besoins des populations ;
- Contribuer à ce que soient reconnues différentes dimensions de valeur ajoutée sociétale créée sur le territoire et, plus particulièrement à ce que soit valorisée l'innovation sociale et sociétale, ainsi que l'ingénierie territoriale créée par les PTCE, en coopération avec les établissements de formation et de recherche. »

« La nouvelle charte des PTCE », 2021.

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE MPO
(Parcours GTE)

4 heures

Coefficient 2

5 Pages

Nature de l'épreuve :

Une dissertation à partir d'un dossier thématisé en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves ou du parcours le cas échéant. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter :

En utilisant tous les documents joints et avec vos connaissances personnelles, vous traiterez le sujet suivant :

Comment agir pour inverser la tendance à l'érosion de la biodiversité à l'échelle nationale et locale ?

Document 1

Nassima Abdelghafour, François Thoreau, « Peut-on « restaurer » la nature ? », *The Conversation France*, 18 janvier 2024, extraits.

Au-delà de la protection de la nature, ne faudrait-il pas s'engager un cran plus loin, proactivement, à la « restaurer » ? Cette idée était au centre d'une proposition de règlement [européen] adoptée à une très courte majorité, le 11 juillet 2023, après un parcours législatif particulièrement houleux au sein de la Commission agriculture. (...) Le terme de restauration suggère un retour, sinon à un état initial, du moins à un état antérieur. Dès lors, comment déterminer quel état antérieur fait référence ? Faut-il revenir à la situation qui existait il y a 10, 20, 50 ou 100 ans ? Et comment caractériser l'état auquel il faudrait revenir ? Parmi les innombrables espèces végétales et animales peuplant les sites concernés, lesquelles seront prises en compte dans une démarche de restauration de l'écosystème ? (...) Depuis les années 2000, les exploitants ont l'obligation légale de réhabiliter et de revégétaliser les sites miniers. Il est notamment attendu des opérateurs miniers qu'ils effectuent des travaux de terrassement afin de reboucher les trous qu'ils ont creusés et de recréer les méandres de la rivière, et qu'ils replantent des arbres sur au moins 30 % de la surface déboisée. Mais, en pratique, un flou persiste sur les critères permettant de juger si les travaux de réhabilitation et de revégétalisation sont satisfaisants, afin de libérer (ou non) l'exploitant minier de ses obligations. (...) Finalement, l'ambition d'un retour à un état antérieur aux perturbations liées à l'activité humaine peut se révéler discutable si elle se fonde sur une vision de la nature dans laquelle les humains n'ont pas de place et sont pensés comme extérieurs. (...) Des politiques fondées sur une telle vision de la nature peuvent par exemple conduire à exclure certaines activités humaines (chasse, pêche, cueillette), en favoriser d'autres (tourisme vert) et ainsi définir de bons et mauvais usages d'un milieu naturel. (...) L'idée qu'une restauration de la nature est possible peut se révéler délétère si elle est employée pour justifier de nouveaux projets impliquant des dommages environnementaux.

Document 2

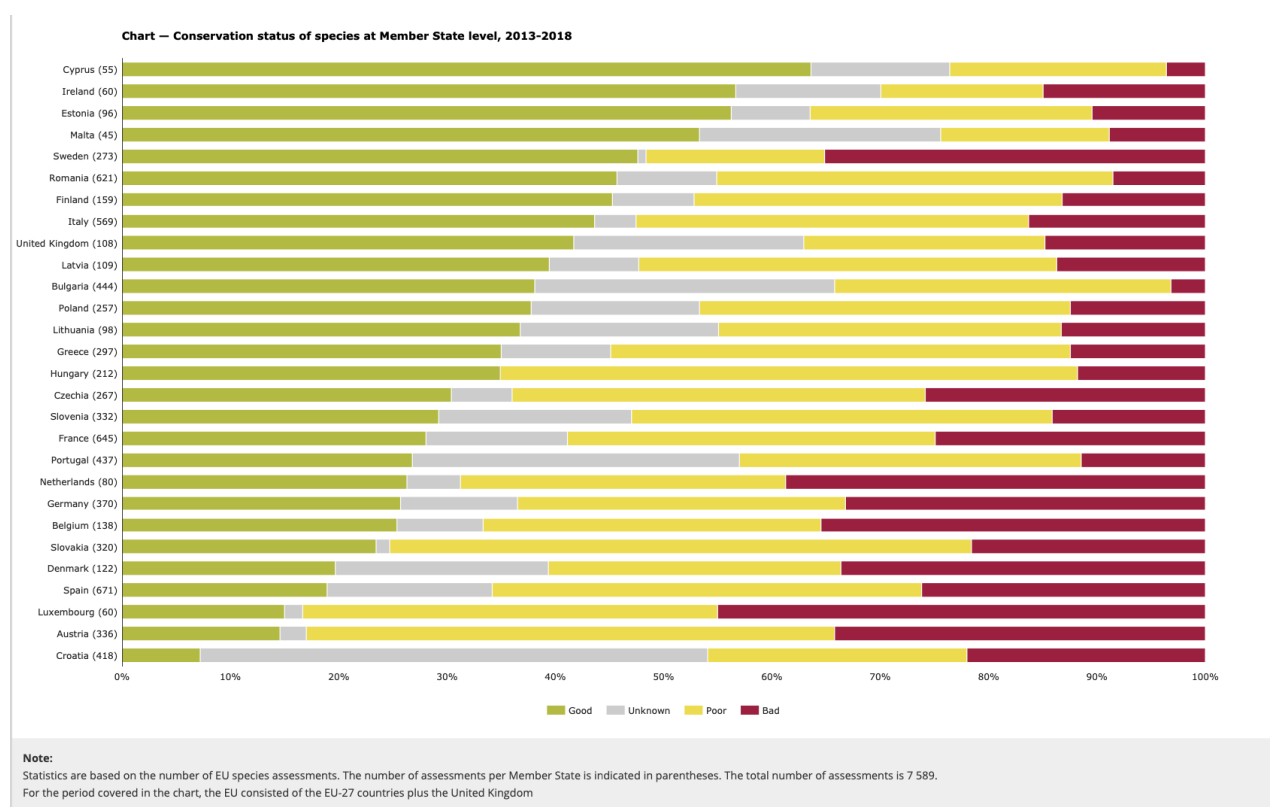
Thierry Dutoit et al. « Restaurer ou réensauvager la nature ? », *The Conversation France*, 6 mars 2024, extraits.

Les mots qui commencent par « ré » sont à la mode tels la restauration ou le réensauvagement de la nature. Ils se sont imposés, ces dernières années comme divers chemins possibles pour faire face à un problème de taille : la destruction, la dégradation, la pollution des écosystèmes et la perte de biodiversité qui en

découle. (...) Le réensauvagement encouragerait plus la libre évolution des écosystèmes sans objectif totalement défini, tandis que la restauration écologique serait plutôt axée sur le pilotage des processus naturels vers des objectifs à atteindre notamment en termes de biodiversité et de services rendus par les écosystèmes (...) Le but [du réensauvagement] est aussi de retrouver un écosystème pouvant fonctionner de manière autonome mais où l'humain serait moins impliqué dans sa gestion future et qui va bien au-delà de la réintroduction d'espèces sauvages ayant disparu dans tout ou partie de leur aire de distribution historique. (...) si la restauration écologique des écosystèmes est maintenant bien acceptée en phase de compensation quand tous les impacts d'un aménagement n'ont pu être évités ou réduits ; le réensauvagement continue à susciter des craintes car il renvoie à une nature dont l'humain serait exclu tant au niveau de la finalité des projets que de leur pilotage (...) Pour la restauration écologique comme pour le réensauvagement, le retour à des écosystèmes historiques ou préhistoriques semble impossible. Les changements climatiques et socio-économiques, les héritages des exploitations humaines passées ainsi que la constante évolution du vivant rendent en effet peu probable une restauration muséale d'une nature figée telle une vieille carte postale mais aussi, la création de « Pleistocene Park ».

Document 3

État de conservation des types d'habitats et des espèces dans les pays membres de l'UE : ensembles de données provenant de l'article 17 de la directive "Habitats" 92/43/CEE, rapports fournis par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), publié le 31 mars 2021



Document 4

Freddy Rey, « Solutions fondées sur la nature » : de quoi parle-t-on exactement ? », *The Conversation France*, 5 septembre 2021, extraits.

Les « solutions fondées sur la nature » désignent depuis les années 2010 les projets et initiatives qui cherchent à bénéficier à la fois à la biodiversité et au bien-être des sociétés humaines. (...) Une gestion adaptée des forêts soutiendra par exemple la sécurité alimentaire et énergétique, en même temps qu'elle préservera les écosystèmes (...)

Les solutions fondées sur la nature reprennent différents concepts existants, comme celui du génie végétal par exemple, qui déploie des techniques de plantation, d'ensemencement et de bouturage pour notamment dépolluer des sols et restaurer la biodiversité sur des sites dégradés. Citons également les « infrastructures vertes » – boisements le long des cours d'eau ou des routes – ou encore la « nature en ville », qui mobilise les plantations d'arbres ou la création d'îlots de fraîcheur végétaux.

Document 5

Perrine Mouterde, « Biodiversité : un soutien « mal ciblé et très insuffisant » pour changer les pratiques agricoles », *Le Monde*, 24 janvier 2024, extraits.

L'agriculture intensive est la principale cause d'érosion de la biodiversité, et les politiques publiques française et européenne échouent à mettre en œuvre une transition vers un modèle alternatif, alors que des solutions existent. (...) La surface moyenne d'exploitation est passée de 21 hectares, en 1970, à 69 hectares, en 2020, plus de quatre exploitations sur cinq ont disparu depuis 1950, 70 % des haies ont été éliminées, la polyculture a diminué, le nombre d'agriculteurs a été divisé par quatre en quarante ans, et la France est devenue le deuxième pays européen le plus utilisateur de pesticides. En parallèle, la biodiversité s'est effondrée dans les milieux agricoles : les populations d'oiseaux ont diminué de 43 %, plus de 40 % des eaux de surface sont affectées par des pollutions diffuses, et les sols sont de plus en plus dégradés. L'agriculture intensive détruit espèces et écosystèmes, via la contamination systémique de tous les milieux par l'utilisation d'engrais et de pesticides, et par la suppression et la dégradation des habitats. (...)

Pourquoi l'agroécologie ne s'est-elle pas développée davantage ? Le passage d'un modèle conventionnel à un modèle alternatif nécessite une période d'adaptation qui peut entraîner une baisse de revenus, au moins temporaire, et des coûts supplémentaires, pour acheter des équipements, se former ou recruter de la main-d'œuvre. Or, jusqu'ici, les exploitants ne sont ni incités à s'engager dans cette démarche ni accompagnés lorsqu'ils se lancent, et ils doivent assumer seuls la prise de risque financière. (...)

Parmi les autres échecs, celui des plans Ecophyto, qui avaient pour objectif de diviser par deux le recours aux pesticides, a été largement détaillé par une récente commission d'enquête. Les aides à l'installation n'encouragent pas non plus les nouveaux agriculteurs à intégrer la biodiversité dans leurs projets et les politiques alimentaires sont encore « trop éloignées » de ces enjeux.

Document 6

Collectif de chercheurs, « Plan loups et activités d'élevage », *Le Monde*, 30 décembre 2023, extraits.

Le découplage progressif du niveau de dommages causés par les loups, qui reste stable, et du nombre de loups en France, qui augmente, suggère que les mesures de protection (gardiennage, clôtures, chiens de protection) permettent de limiter la prédation. Pourtant, le projet de plan national d'actions (PNA) sur le loup et les activités d'élevage 2024-2029 met l'accent sur la régulation des loups par des tirs, dont l'efficacité n'a pas été démontrée, plutôt que sur l'accompagnement des éleveurs, l'anticipation des effets de l'expansion géographique de l'espèce et un dialogue social constructif autour de la coexistence. Au cours des quatre dernières années, la population française de loups – estimée entre 1 000 et 1 210 individus début 2023 – a continué de croître, notamment dans les Alpes, augmentant de 110 % sur la période de 2018 à 2022. Sur la

même période, le cheptel ovin (environ un million d'animaux) et le nombre d'exploitations (environ 3 000) y ont légèrement augmenté, à l'inverse de la tendance nationale. (...) Ces résultats corroborent deux autres études internationales montrant l'absence d'un effet systémique des tirs létaux, en dehors de leur effet instantané sur une attaque en cours ou d'une vertu « pédagogique » qui reste à démontrer. Par ailleurs, l'analyse du rôle des grands ongulés dans nos écosystèmes, menée en 2022 à la demande de l'État, a souligné le besoin de questionner plus largement les conséquences du retour des loups. Quels sont leurs effets sur les populations de grands ongulés et les dégâts qu'ils occasionnent aux cultures, aux prairies et à la production de bois ?

Document 7

Arnaud Cosson, Isabelle Arpin, « Légitimer les politiques de biodiversité. Droit, science et participation dans les aires protégées françaises », in Compagnon, Daniel, et Estienne Rodary (dir.) *Les politiques de biodiversité*, Presses de Sciences Po, 2017, pp. 183-204, extraits.

Selon la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), une aire protégée (AP) « est un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long terme de la nature et des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés ». Les AP incluent en France une très large gamme d'espaces naturels aux statuts différents (parcs nationaux, réserves naturelles nationales et régionales, parcs naturels régionaux, arrêtés préfectoraux de protection de biotope, sites classés, etc.). D'emblée centrales dans les politiques de protection de la nature à l'échelle nationale comme à l'échelle globale, les AP sont devenues au début des années 1990 une pierre angulaire des politiques de conservation de la biodiversité, que l'on considère les surfaces concernées, les moyens alloués, ou encore la notoriété des instruments publics de conservation. (...) Même si elle y a été sensiblement plus tardive que dans la plupart des autres pays, la création d'aires protégées a été, en France aussi, une des premières politiques de protection de la nature, avec la loi de 1930 sur les sites et la création en 1946 d'une instance, le Conseil national de protection de la nature (CNPN), chargée de doter le pays de parcs nationaux et de réserves naturelles. (...) Ancrée dans un ensemble de textes juridiques, la légitimité des AP, administrées selon des règles bureaucratiques précédemment éprouvées, s'est ainsi trouvée renforcée par l'établissement rapide d'une alliance étroite et durable avec une science alors essentiellement naturaliste. (...) Après l'adoption de la Convention sur la diversité biologique au sommet de la Terre de Rio en 1992, un grand nombre de pays, dont la France en 2004, élaborent une stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). La version de la SNB française pour la période 2011-2020 définit les AP comme une pièce maîtresse de « l'infrastructure écologique » nationale à mettre en place pour préserver la biodiversité. (...) [Cela] élargit le champ de ce que les AP doivent préserver : il ne s'agit plus seulement de quelques espèces sauvages emblématiques, mais de la fonctionnalité de milieux interconnectés à plusieurs échelles, dépendant de l'action humaine autant que de dynamiques naturelles, les deux étant liées par des solidarités économiques et écologiques ; pour stopper l'érosion de la biodiversité mondiale, il faut non seulement protéger la nature exceptionnelle, mais aussi prendre soin de la nature ordinaire et des activités humaines qui l'entretiennent.

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE POSOCO

**(Parcours CPP, AE, MDP,
SGM, SPSC)**

4 heures

Coefficient 2

Nature de l'épreuve :

Une dissertation à partir d'un dossier thématisé en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves ou du parcours le cas échéant. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter :

Les enjeux des politiques de défense

Composition du dossier :

Document n°1 : Jean Joana et Frédéric Mérand, « Politique de défense et variétés du militarisme libéral », *Gouvernement et action publique*, 2(4), 2013

Document n°2 : Adèle Loisel, « Au Parlement européen, la commission de la Sécurité et de la Défense entre dans la cour des grands », *Contexte -Pouvoirs*, 25 février 2025

Document n°3 : Jean-Vincent Holeindre, Extrait de « L'armée dans la société », *Cahiers français*, n° 428, Juillet-août 2022, La Documentation française

Document n°4 : « Dix leçons sur la propagande de guerre », entretien avec Anne Morelli, *Le journal de l'Université de Genève*, 5 décembre 2024 – par Melina Tipticoglou

<https://www.unige.ch/lejournalevenements/automne-2024/expo-propagande-guerre/>

Document n°5 : « A Bourges, le missilier MBDA augmente ses cadences, pousse les murs et recrute à tout-va », par Jordan Pouille (Blois, correspondant régional), *Le Monde*, le 17 avril 2024 à 13h30

Document n° 6 : [Fact-checking] « La défense européenne n'est-elle rien sans l'Otan ? », site *Toute l'Europe*, mis à jour le 06.03.2025 (par Boran Tobelem et Juliette Verdes)

Document n°1 : Jean Joana et Frédéric Mérand, « Politique de défense et variétés du militarisme libéral », *Gouvernement et action publique*, 2(4), 2013

Le concept de « militarisme libéral » a été initialement forgé pour rendre compte, de manière critique, de la forme originale de militarisme née en Grande-Bretagne à partir de la fin du XIX^e siècle. Pour les auteurs qui s'en sont revendiqués, il s'agissait de souligner que la Grande-Bretagne n'avait pas été à l'abri du militarisme qui caractérisait par ailleurs d'autres puissances européennes ou extra-européennes comme l'Allemagne ou le Japon, mais en avait produit des formes spécifiques. Du fait des conditions dans lesquelles les États-Unis se sont dotés d'un appareil militaire inédit à partir du second conflit mondial, ils ont été volontiers présentés comme l'exemple d'une résurgence du militarisme libéral né en Grande-Bretagne et dont ils partagent les principales caractéristiques. De manière plus générale, Michael Mann souligne que le militarisme des démocraties occidentales s'est mué en deux formes distinctes : un militarisme de la « science de la dissuasion » particulier aux élites, reposant sur un calcul stratégique intégrant les armes nucléaires, et un « militarisme de spectateur sportif » plus diffus au sein de la population, caractérisé par un refus de participation à toute aventure militaire. Ces nouvelles formes du militarisme libéral se sont diffusées dans les sociétés post-militaires de l'après-guerre froide. Elles renvoient à une nouvelle manière de faire la guerre propre à l'Occident, dans laquelle les populations font porter sur d'autres les risques et les conséquences d'éventuels conflits armés.

Document n°2 : Adèle Loisel, « Au Parlement européen, la commission de la Sécurité et de la Défense entre dans la cour des grands », *Contexte - Pouvoirs*, 25 février 2025

Promue au rang de commission de plein exercice le 27 janvier, la Commission « Sede » doit désormais trouver sa méthode pour peser sur les questions de défense européenne. Un sujet que l'exécutif et le Parlement ont déjà cherché à s'approprier. Mais qui reste in fine dans les mains des Vingt-Sept.

Symbole d'une émancipation pour les uns, d'un déchirement pour les autres, la commission de la Sécurité et de la Défense (Sede) est désormais officiellement affranchie de la tutelle de la commission des Affaires étrangères (Afet) du Parlement. « Dans une rupture, chacun veut d'abord s'affirmer, et trouver sa place. Maintenant, un combat devrait s'entamer », a dépeint le Belge Marc Botenga (La Gauche), membre de Sede, en marge de la session inaugurale de la commission qui s'est tenue le 27 janvier. Ses membres se sont réunis pour élire leur bureau. Une première étape nécessaire pour Sede, qui doit désormais trouver ses repères, en tant que commission de plein exercice.

Industrie de défense, ou défense tout court

La première bataille devrait d'abord se livrer sur le champ législatif. De quels dossiers se saisira Sede ? Sa présidente Marie-Agnès Strack-Zimmermann (Renew) a fait savoir l'intérêt de sa commission pour récupérer le dossier Edip. Le programme européen d'investissement pour la défense pourrait être doté de 1,5 milliard d'euros, et est appelé à devenir le pilier législatif de la future défense européenne. Mais le dossier est actuellement entre les mains de la commission de l'Industrie (Itre).

Ce premier bras de fer sera tranché par la Conférence des présidents (CoP) a priori courant mars. D'ici là, chacun y va de son pari. Selon l'eurodéputé Marc Botenga, ce dossier tant convoité sera difficile à ravir : « Tous les programmes industrialo-militaires ont été attribués à la commission de l'Industrie. » Et pour cause, rester dans le giron d'Iltre est une façon d'affirmer le dossier comme une « politique avant tout industrielle, avec un volet consacré à la défense », traduit Carolyn Moser, la directrice de recherche à l'Institut Max-Planck de droit public comparé et de droit international. Au risque sinon de considérer Edip comme étant l'inverse : une politique de défense, avec un volet industriel.

Cette galipette sémantique – qui inscrit la défense dans le bassin industriel – semble certes symbolique. Mais l'astuce réside dans le fait qu'elle permet de contourner les traités, lesquels interdisent d'utiliser le budget de l'UE à des fins militaires. Carolyn Moser appelle ce tour de passe-passe une « interprétation créative des traités ». À l'instar notamment de la Facilité européenne pour la paix*, élaborée dès l'invasion russe en Ukraine en février 2022. D'autres moyens pour financer la défense européenne pourraient donc être trouvés, suppose la chercheuse. Là réside la marge de manœuvre de Sede.

[.../...]

Pour baliser les enjeux de la défense de l'Union, un diplomate européen les résume en trois questions : « Quelles capacités sécuritaires ? Gérées par qui ? Financées comment ? » Un triptyque qui implique son lot d'acteurs, aux intérêts divergents. Parmi lesquels on retrouve en premier lieu, les États membres. La prérogative de la défense étant nationale, sa mise en œuvre leur revient in fine. Un bémol sur lequel la commission Sede ne compte pas buter.

[.../...]

***La Facilité européenne pour la paix, en quelques points.** L'instrument mis sur pied par les États membres – en dehors du budget européen et financé par des contributions nationales pour un montant de 17 milliards d'euros – est utilisé depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022. Il permet notamment de financer, en commun, le remboursement des armements prélevés par les États dans leurs arsenaux et livrés à l'Ukraine.

Document n°3 : Jean-Vincent Holeindre, Extrait de « L'armée dans la société », *Cahiers français*, n° 428, Juillet-août 2022, La Documentation française

De la défense à la sécurité nationale ?

La stratégie de défense, pour un État comme la France, consiste à combiner l'ensemble des moyens d'action pertinents dans tous les domaines où se tient l'affrontement des puissances (militaire au premier chef, mais aussi économique, diplomatique, informationnel, cyber...), afin d'atteindre les buts politiques qui ont été fixés. Depuis les débuts de la Ve République, les principes qui guident l'action en matière de défense ont peu évolué, mais les politiques et les doctrines ont connu de fortes inflexions, au gré des différents livres blancs, qui visent à exposer les priorités de la défense nationale : les livres blancs de 1972, 1994, 2008, 2013 ainsi que la revue stratégique de 2017 et son actualisation en 2021, constituent à cet égard des points de repère essentiels.

Une évolution de la doctrine est particulièrement frappante : alors que la notion de "défense" occupait une sorte de monopole dans la doctrine française depuis son introduction en 1959, la doctrine s'est étendue depuis 2008 à la "sécurité nationale" dans l'optique d'une meilleure prise en compte des dynamiques de mondialisation et de dissémination de la violence. L'objectif est de penser la stratégie de la France dans un cadre européen et global, où la sécurité nationale combine l'extérieur et l'intérieur, le militaire et le civil, les enjeux économiques et diplomatiques. Au fond, il s'agit d'intégrer dans une seule et même réflexion l'ensemble des risques et menaces qui peuvent porter atteinte à l'intégrité de la nation.

Désormais banalisée et inscrite dans le code de la défense de 2009, la notion de sécurité nationale suppose un élargissement du domaine de la défense, qui correspond à l'extension du spectre stratégique et l'élargissement de la mission dévolue aux armées. L'opération Résilience, qui a fait suite à une déclaration de "guerre sanitaire" par le président de la République Emmanuel Macron en mars 2020, traduit cet élargissement de perspective : dans un contexte de crise majeure, l'armée est venue apporter un soutien médical et sanitaire pour soulager les structures civiles ; un soutien logistique qui vient faciliter la prise en charge des malades ; une surveillance et une protection face aux risques de vols.

Pilier de la nation à l'époque où la menace extérieure pouvait à tout moment déboucher sur un conflit mettant en péril l'intégrité du territoire, l'armée joue un rôle social de premier plan, tant dans la protection de l'intérieur de la nation que dans le maintien de la cohésion nationale. Son rôle est désormais multidimensionnel, à l'image des crises et conflits qui touchent le pays : au moment où la guerre frappe à nouveau aux portes de l'Europe, avec la guerre en Ukraine, l'outil militaire reste au centre du dispositif de la défense nationale, mais il constitue une forme de réassurance d'une nation qui peut être atteinte par la fragmentation.

Document n° 4 : « Dix leçons sur la propagande de guerre », entretien avec Anne Morelli, *Le journal de l'Université de Genève*, 5 décembre 2024 – par Melina Tiphticoglou

<https://www.unige.ch/lejournalevenements/automne-2024/expo-propagande-guerre/>

L'exposition «Résister à la propagande de guerre», inspirée d'un livre de l'historienne Anne Morelli, présente en dix principes les mécanismes à l'œuvre dans tous les conflits pour inciter la population à accepter la guerre. L'installation fait escale à Genève du 9 au 18 décembre.

D'après un communiqué de l'état-major ukrainien daté du 1^{er} décembre dernier, l'armée russe aurait subi en novembre 2024 les plus lourdes pertes en effectifs et en équipements depuis le début de l'invasion en février 2022. Réalité ou propagande ? Selon l'historienne Anne Morelli, il est permis de douter. Professeure honoraire à l'Université libre de Bruxelles et spécialiste de la critique historique, elle est l'autrice de *Principes élémentaires de propagande de guerre*, un livre paru en 2001 aux Éditions Aden, traduit en plusieurs langues, réédité et augmenté de nombreuses fois, dont la dernière en 2023. Ce petit ouvrage décrit les mécanismes essentiels de la propagande moderne, de la Première Guerre mondiale aux conflits actuels, qu'il résume en dix «commandements». «Nous ne voulons pas la guerre» répètent ainsi inlassablement les hommes et femmes d'État de tous les pays avant de déclencher les hostilités.

«Je ne tenterai pas de sonder la pureté des intentions des un-es ou des autres, prévient l'autrice en préambule. Je ne cherche pas ici à savoir qui ment et qui dit la vérité, qui est de bonne foi et qui ne l'est pas. Mon seul propos est d'illustrer les principes de propagande, unanimement utilisés, et d'en décrire les mécanismes.» Entretien.

Le Journal: Comment avez-vous établi ces dix commandements?

Anne Morelli: Je me suis appuyée sur les écrits d'Arthur Ponsonby et plus particulièrement sur son livre *Les Faussaires à l'œuvre en temps de guerre*, paru en 1928, dans lequel il décrit la falsification de l'information pour inciter la population à accepter la guerre. Il avait observé cela de très près, car durant la Première Guerre mondiale, il avait œuvré dans le bureau de la propagande britannique. Il avait notamment participé à la création de fausses nouvelles, en particulier sur les atrocités commises par l'ennemi. J'ai systématisé ses observations en dix principes, les dix «commandements» de la propagande de guerre, et je les ai mis à l'épreuve du temps. J'ai été très étonnée: ils sont utilisés dans toutes les guerres du XX^e et du XXI^e siècle.

Pouvez-vous nous citer quelques-uns de ces principes?

Ils sont basés sur des règles de psychologie élémentaire. Il faut par exemple toujours se présenter comme ayant été agressé-e par l'ennemi-e. «C'est lui/elle qui a commencé», comme disent les enfants. Cela se vérifie dans tout conflit: chaque camp assure que c'est l'autre qui a ouvert les hostilités et soutient qu'il est pacifique, gentil et ne fait que se défendre. Puisqu'il ne s'agit que de légitime défense, l'opinion publique a alors la certitude d'être dans le juste. Un autre principe très utilisé est celui qui fait du dirigeant du camp adverse un monstre: dans chaque guerre, on trouve un «salaud de service» et on persuade l'opinion publique qu'on ne fait pas la guerre à un peuple ou à un pays, mais à ce

monstre. Tous les efforts de la propagande sont dirigés vers ce personnage. Pour la Première Guerre mondiale, c'était le kaiser, mais il peut s'appeler Milosevic, Saddam Hussein, Khadafi ou Poutine.

Observez-vous une évolution depuis les écrits d'Arthur Ponsonby?

Les ressorts sont toujours les mêmes. La grande différence avec la Première Guerre mondiale, c'est qu'aujourd'hui, ce ne sont plus quelques personnes autour d'une table qui essaient d'imaginer des stratégies, mais des agences de communication qui sont spécifiquement mandatées pour le faire. Par exemple, le cabinet Hill & Knowlton a travaillé pour le gouvernement américain lors de la guerre du Golfe. C'est lui qui a inventé cette histoire sordide de bébés koweïtiens arrachés de leur couveuse par les soldats irakiens – parce qu'un autre principe très important, c'est que l'ennemi procède de manière extrêmement cruelle, contrairement à nous. D'ailleurs, quand Colin Powell agite une fiole en déclarant à l'ONU «nous avons la preuve que l'Irak a des armes de destruction massive», on peut imaginer qu'il n'a pas inventé cela tout seul, mais qu'il a été aidé par des conseillers/ères en communication.

Quel est le mandat qui est donné à ces agences de communication?

Sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de fournir des efforts militaires. Parce qu'au fond, peu de gens sont agressifs. De manière générale, la population voudrait la paix, mais on la persuade qu'elle est en danger, qu'elle doit réagir, qu'on se bat contre des monstres, pour une cause noble. Et elle finit par accepter la situation de guerre. Une fois celle-ci engagée, il faut encore maintenir l'adhésion du public. Or, à de rares exceptions près, les êtres humains préfèrent adhérer à des causes victorieuses. C'est pourquoi un autre principe récurrent consiste à cacher ses propres pertes et à exagérer celles de l'ennemi.

L'opinion publique croit-elle pour autant à ces informations?

Non, pas forcément, mais il n'est pas facile de les remettre en question. D'autant qu'une technique très répandue – c'est le dernier principe, corollaire de tous les autres – consiste à faire de quiconque douterait de ces allégations un ou une agent-e de l'ennemi. Par exemple, si on pose la question «Quand a commencé le conflit entre la Russie et l'Ukraine, avec l'arrivée des Russes en 2022 ou avec les bombardements de l'Ukraine sur le territoire pro-russe en 2014?» selon que vous optez pour l'une ou l'autre réponse, le positionnement est très différent. Mais, dans les pays occidentaux, si vous n'adoptez pas le point de vue officiel, on vous accusera aussitôt d'être favorable à Poutine. En 2001, refuser les bombardements sur l'Afghanistan, c'était automatiquement être pour Ben Laden. Aujourd'hui, s'opposer à la guerre à Gaza revient à soutenir le Hamas.

Que faire pour résister à cet endoctrinement?

Quand on a compris tout cela, on se dit: «Eh bien, la prochaine fois, je ne me laisserai plus avoir!» Mais quand la prochaine fois arrive, on nous explique que nous sommes attaqué-es par des méchants qui ont à leur tête un sadique, qu'ils commettent des atrocités, etc. Et le même schéma mental s'enclenche. En plein cœur du conflit, face à la déferlante de nouvelles, il est extrêmement difficile d'obtenir la version de chaque camp pour les confronter et se faire une opinion critique. Il ne nous reste alors qu'une possibilité: douter, douter et encore douter. Et pour s'en donner les moyens, c'est-à-dire disposer d'une information impartiale, il est essentiel de soutenir les rares médias indépendants qui existent encore.

Document n°5 : « A Bourges, le missilier MBDA augmente ses cadences, pousse les murs et recrute à tout-va », par Jordan Pouille (Blois, correspondant régional), *Le Monde*, le 17 avril 2024 à 13h30

Après des années de crise, le fabricant du redoutable missile Aster revit, en grande partie à la faveur de la guerre en Ukraine. Son excellente santé profite à la capitale du Berry, bastion de l'industrie française de défense, ainsi qu'à ses autres sites de la région.

Le bar L'Arc-en-ciel, avenue Marcel-Haegelen, à Bourges, est un repaire d'anciens salariés du premier missilier d'Europe. Ce samedi 13 avril, les souvenirs se partagent autour d'un quart de rosé. « Il n'y avait pas meilleur comité d'entreprise qu'à MBDA. J'ai fait quatre fois le tour du monde avec eux. Et puis la cantine... Faut voir les casse-croûte qu'ils nous faisaient, c'était du bon et pour pas cher ! », lance l'un. Son voisin de comptoir commente : « J'ai travaillé la poudre, de gros blocs de poudre qu'on découpait à la scie à bois en veillant à ce que la lame ne soit jamais chaude. Rien à voir avec aujourd'hui. On faisait des semaines de soixante heures. On appelait notre atelier "le palais de la sueur". » L'homme a pris sa retraite en 2001. « Je suis entré à 22 ans. Ils m'ont viré à 57 ans au lieu de 60, parce qu'il n'y avait pas assez de boulot à l'époque. »

Entre 1991 et 2001, 3 000 emplois industriels ont disparu à Bourges. Ville d'armement et de garnison depuis le XIX^e siècle, la capitale du Berry a subi la baisse sans fin du budget de la défense. GIAT Industries, qui y fabrique obus et canons, a vu ses commandes résiliées par l'état-major, et la fin du programme du char Leclerc, en 2007, pour ventes insuffisantes, n'a rien arrangé. « J'ai été député du Cher une première fois entre 1997 et 2002, et membre de la commission de la défense nationale. A cette époque, on se demandait aussi si le site de MBDA allait fermer. Quasiment toutes les familles de Bourges avaient un de leurs membres dans l'armement », souligne le maire, Yann Galut. La population est passée de 71 000 habitants en 2005 à 64 000 en 2020.

Et puis tout a changé. En 2018, la France modernise les missiles de ses avions de chasse, les Emirats arabes unis et le Qatar enchaînent les commandes record et le chiffre d'affaires de MBDA grimpe de 40 % en cinq ans. L'entreprise profite enfin du vote, en juillet 2023, d'une ambitieuse loi de programmation militaire et doit répondre aux besoins urgents de l'Ukraine. Il lui faut réduire de quarante-deux à dix-huit mois le délai entre la commande et la livraison de ses missiles antiaériens et antibalistiques Aster. Ceux-là mêmes qui ont été tirés en mer Rouge par une frégate de la marine française pour intercepter des missiles en provenance du Yémen. Autant d'efforts nécessitent davantage de bras et de place.

Le missilier recrute donc à tout-va : « responsable du service essais spéciaux », « opérateur de fraisage nuit »... Au total, 183 offres d'emploi sont actuellement disponibles rien que sur le site de Bourges Aéroport, qui compte déjà 2 000 CDI. Cent postes seront à pourvoir lors de deux journées de « job dating », à l'usine, les samedi 20 et dimanche 21 avril. « Une réponse positive ou négative sera donnée aux candidats trois jours après. Et, concernant les opérateurs, nous ne recherchons pas de profils nécessairement expérimentés », précise-t-on chez MBDA, qui assure la formation en interne. L'école d'ingénieurs INSA Bourges-Blois travaille déjà main dans la main avec le missilier.

« Les ouvriers les mieux payés du département »

Le fleuron industriel berrichon cherche à agrandir sensiblement ses différents sites d'assemblage, parmi lesquels ceux de Selles-Saint-Denis (Loir-et-Cher), du Subdray (Cher) et de Bourges Aéroport. Parce que MBDA vient de racheter le siège de la chambre de commerce et d'industrie du Cher, attiré

par sa parcelle de 2 hectares, juste à côté de l'usine, les riverains sont persuadés que le missilier fera la même chose de l'autre côté, en s'emparant de la vaste cité-jardin.

Apparue en 1931, elle mélange quatre-vingt-dix petits pavillons à toit plat et des immeubles, rassemblés par îlots, où le loyer ne dépasse pas 310 euros par mois et où chaque allée porte le nom d'un aviateur. Le quartier a d'abord accueilli des salariés de l'avionneur Hanriot, puis ceux d'Aerospatiale, devenue MBDA. *« Moi, j'ai fait du missile, de l'avion, de l'hélicoptère, déclare un homme en bêchant son jardinet, avec son épouse. J'avais moins à marcher entre ma maison et la grille de l'usine qu'entre la grille de l'usine et l'atelier. »*

Ces résidents âgés côtoient aujourd'hui des mères célibataires et des familles d'immigrés. Tout le lieu est en sursis. Des experts se succèdent pour surveiller les fissures, vérifier l'humidité des murs, la solidité des fondations. Des barres de soutènement ont été fixées sous les balcons, à cause d'un risque d'effondrement. *« On nous a expliqué que l'ensemble serait démoli en plusieurs phases. Les logements concernés par la première phase sont juste en face de l'usine d'armement. Je parie que ça ira à MBDA »,* explique un habitant. Val de Berry, le bailleur social, dément tout projet de vente du terrain au missilier. Pour le maire, il ne sera pas non plus question d'héberger ses nouveaux salariés dans la cité-jardin, un jour reconstruite : *« Les ouvriers de MBDA sont les mieux payés du département. Le logement social ne les concerne plus. »*

En mars, un salarié s'est présenté au bar L'Arc-en-ciel pour déposer un fascicule indiquant que MBDA cherchait des maisons vacantes pour ses futures recrues. *« Dans le quartier, un pavillon à louer ne tient pas dix jours. MBDA prend tout »,* soupire la taulière. *« Il y a trois ans, on a mis en place le service "Bourges, vie nouvelle" pour accompagner les nouvelles familles qui arrivent chez nous, note le maire, Yann Galut. La plupart viennent pour MBDA. Alors, avec l'appui de sa direction des ressources humaines, on les aide dans toutes leurs démarches : du logement aux loisirs pour les enfants, en passant par les emplois pour les conjoints. Même nos crèches municipales devront bientôt s'adapter aux nouveaux besoins de l'entreprise. »*

Document n° 6 : [Fact-checking] « La défense européenne n'est-elle rien sans l'Otan ? », site Toute l'Europe, mis à jour le 06.03.2025 (par Boran Tobelem et Juliette Verdes)

Si les Etats-Unis ne respectaient plus leurs engagements vis-à-vis de l'Alliance atlantique, les Européens seraient incapables d'assurer eux-mêmes leur sécurité. Cette représentation est tenace mais est-elle justifiée ?

Propos hostiles du vice-président américain J.D. Vance durant la Conférence de Munich, suspension de l'aide à l'Ukraine, rapprochement avec la Russie... depuis février 2025, le changement de ton de l'administration américaine est clair. La menace d'un désengagement militaire des Etats-Unis sur le Vieux Continent n'a jamais été aussi prégnante.

De quoi illustrer la dépendance de l'Europe vis-à-vis de Washington et son incapacité à se défendre elle-même ? Bien sûr, les Etats-Unis jouent un rôle déterminant dans la protection des Européens à travers l'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), où ils occupent une position centrale. Car l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, signé par les 32 membres de l'organisation, prévoit une assistance mutuelle si l'un d'entre eux était agressé. Mais affirmer que la défense européenne n'est rien sans l'Alliance atlantique apparaît comme une simplification des réalités militaires en Europe, qu'elles soient nationales ou communes.

La superpuissance militaire américaine et l'Otan

Souvent considérée comme la plus puissante au monde, l'armée américaine compte plus d'1,3 million de militaires d'active, avec près de 800 000 réservistes. Elle est par ailleurs dotée d'une puissance de frappe atomique très importante. Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), 5 244 ogives nucléaires seraient en possession des Etats-Unis. Sans compter du matériel et des équipements militaires très développés et à la pointe de la technologie.

Depuis la création de l'Otan en 1949, ce gigantisme de l'armée des Etats-Unis a su convaincre les Européens, de l'Ouest d'abord, puis de l'Est après la Guerre froide, du bien-fondé du parapluie militaire américain pour garantir leur sécurité. Rien d'étonnant donc à ce que 30 pays européens, dont 23 Etats membres de l'Union européenne, en fassent aujourd'hui partie.

Dernier venus, la Finlande en 2023 et la Suède en 2024. En réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, et à la menace que fait peser Moscou sur leur sécurité, ces pays ont ainsi rompu avec leur neutralité historique. Deux adhésions qui témoignent de l'importance accordée par les Européens à l'Alliance atlantique pour assurer leur défense.

Des armées européennes à la puissance non négligeable

Si leur taille est modeste en comparaison avec l'armée américaine, les forces nationales de défense en Europe sont loin d'être dérisoires. Parmi les Etats membres de l'Union européenne, quatre comptent plus de 150 000 militaires d'active : la Pologne (202 100), la France (200 000), l'Allemagne (181 600) et l'Italie (165 500).

Surtout, la France fait partie des rares puissances nucléaires dans le monde. Elle disposerait de 290 ogives nucléaires. Une quantité bien inférieure à celle des Etats-Unis et de la Russie, avec ses 5 889

ogives. Mais l'Hexagone se classe tout de même au quatrième rang mondial, derrière la Chine (410 ogives). Ce qui permet aux Vingt-Sept, liés depuis le traité de Lisbonne en 2009 par une clause de défense mutuelle (article 42.7) analogue à l'article 5 du traité de l'Otan, d'être aussi associés à une force européenne de dissuasion nucléaire.

La France est également la seule parmi les Vingt-Sept à être membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, instance au cœur des questions de sécurité internationale, aux côtés des Etats-Unis, de la Chine, de la Russie et du Royaume-Uni. Ce dernier a quitté l'UE en 2020, mais reste un proche partenaire des Vingt-Sept. Et il tient une place particulière en Europe en matière de défense : membre de l'Otan et pourvu de l'arme atomique, le Royaume-Uni possède l'une des armées les plus puissantes au monde.

Depuis l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, les Etats membres de l'UE ont par ailleurs fortement augmenté leur budget militaire et ainsi musclé leur sécurité collective.

Des avancées pour l'Europe de la défense

La menace russe et le détournement des Etats-Unis de ses alliés historiques ont précipité la réflexion autour d'une véritable politique européenne de défense, complémentaire de l'Otan. Des initiatives communes en ce sens ont toutefois vu le jour dès la fin des années 1990.

A partir de 2003, l'UE a mené des missions militaires de gestion des crises dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Les Etats membres ont ainsi dépêché hors des frontières européennes des soldats agissant au nom de l'Union. 37 opérations de ce type ont ainsi été lancées depuis plus de 20 ans, que ce soit en Bosnie-Herzégovine, au large des côtes somaliennes ou encore dans la mer rouge. Mais, comme le souligne la Fondation Schuman, l'effectif des opérations de l'Union européenne tourne autour de 5000 personnes, contre plusieurs dizaines de milliers pour les grandes opérations de l'Otan. Depuis le début de la guerre en Ukraine, 40 000 soldats internationaux ont ainsi été déployés sur le flanc est de l'Alliance, de la Finlande à la Bulgarie. La fondation rappelle aussi que la plupart des missions européennes sont des missions civiles ou civilo-militaires.

En parallèle de ces missions européennes, les Vingt-sept cherchent aussi à renforcer leurs capacités militaires et leur industrie de défense. Des objectifs formulés dans la Boussole stratégique de l'Union européenne, un livre blanc sur la défense adopté en 2022. C'est en ce sens que le Fonds européen de défense a vu le jour en 2021. Doté de 7,3 milliards d'euros, il vise à soutenir des projets transnationaux en stimulant la coopération entre industriels du secteur. Le contexte de la guerre en Ukraine a aussi poussé les Européens, pour la première fois de leur Histoire, à financer en commun des livraisons d'armes à un pays en guerre. 11,1 milliards d'euros ont été collectivement pris en charge à ce jour à travers la Facilité européenne pour la paix, un instrument finançant les actions de l'UE en matière de défense.

Pour contrer les menaces qui pèsent sur l'intégrité du continent et muscler la défense des Etats européens, la Commission a également proposé le 4 mars 2025 le plan "*ReArm Europe*" ("Réarmer l'Europe"), un programme qui devrait permettre de mobiliser près de 800 milliards d'euros, dont 150 milliards sous forme de prêts à disposition des Vingt-Sept.

Bien que la défense européenne se construise petit à petit, elle est toutefois loin de remplacer l'Otan et agit pour l'instant plutôt en complémentarité. Comme le résumait l'historienne spécialiste des

questions de défense Nicole Gnesotto en 2022, *"l'Otan reste le forum prioritaire pour la défense de l'Europe, alors que la politique de défense européenne consiste à gérer les crises extérieures à l'Europe"*. Et la spécialiste d'affirmer : *"La vraie condition pour que l'Europe soit un acteur militaire efficace, c'est que les pays de l'UE en soient d'accord. Ce qui manque, c'est très souvent la volonté politique et non les capacités"*.

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE LANGUE

ANGLAIS 1h

Coefficient 1

2 pages

1. *In your own words, briefly sum up the main points put forward by The Economist's editorialist in the article below (10 pts)*
2. *How far do you agree with the Latin adage "If you want peace, prepare for war"? (10 pts)*

(N.B. You should write approximately 300-350 words in all)

How Europe must respond as Trump and Putin smash the post-war order

The region has had its bleakest week since the fall of the Iron Curtain. The implications have yet to sink in

The Economist, Feb 20th 2025

The PAST week has been the bleakest in Europe since the fall of the Iron Curtain. Ukraine is being sold out, Russia is being rehabilitated and, under Donald Trump, America can no longer be counted on to come to Europe's aid in wartime. The implications for Europe's security are grave, but they have yet to sink in to the continent's leaders and people. The old world needs a crash course on how to wield hard power in a lawless era, or it will fall victim to the new world disorder.

Speaking in Munich last week, America's vice-president, J.D. Vance, offered a taste of how the home of fine wines, classical architecture and welfare cheques faces humiliation, when he ridiculed Europe as decadent and undemocratic. Its leaders have been excluded from peace talks between the White House and the Kremlin, which began officially in Riyadh on February 18th. However, the unfolding crisis goes far beyond insults and diplomatic niceties.

Mr Trump appears ready to walk away from Ukraine which he falsely blames for the war. Calling its president, Volodymyr Zelensky, a "dictator", Mr Trump warned him that he had "better move fast or he is not going to have a country left". America may try to impose an unstable ceasefire on Ukraine with only weak security guarantees that limit its right to re-arm.

That is bad enough, but Europe's worst nightmare is bigger than Ukraine. Mr Trump intends to rehabilitate Russia's president, Vladimir Putin, ditching a long-standing policy to isolate him. Without any obvious geopolitical benefit to America, he is angling to restore diplomatic relations. He may soon be feted at a glitzy summit. Offering up concessions in Riyadh, Marco Rubio, the secretary of state, gushed about co-operation and "historic economic and investment opportunities". (Trump Tower Red Square?)

Mr Trump's shakedown of Europe and pandering to Russia have cast doubt on America's commitment to defend NATO come what may. One fear is that American forces could be cut, or pulled back to leave eastern Europe exposed. The problem is not that Uncle Sam's priorities lie in Asia. The problem is that if Europe comes under Russian attack and seeks American help, Mr Trump's first and deepest instinct will be to ask what is in it for him. He is due to meet Britain's prime minister and the French president next week. But don't take that as a signal that this is just clever talk from a dealmaker: Mr Trump's readiness to trade everything away is precisely the problem. NATO's deterrence rests on the certainty that if one member is attacked the rest will come to its aid. Doubt is corrosive; it leaves Europe dangerously exposed.

Let us spell out the reality Europe faces. It is an indebted, ageing continent that is barely growing and cannot defend itself or project hard power. Global rules on trade, borders, defence and technology are being ripped up. If Russia invades one of the Baltic states, or uses disinformation and sabotage to destabilise eastern Europe, what precisely will Europe do?

So far the answer is to curl up in a defensive crouch. After the MAGA onslaught, a group of European leaders hastily met in Paris on February 17th but managed only to advertise their differences. Three years after Russia's invasion Europe has not raised military spending nearly enough. It is trapped in an obsolete worldview of multilateral treaties and shared values.

Europe's urgent task is to relearn how to acquire and wield power; it must be prepared to confront adversaries and sometimes friends, including America, which will still be there after Mr Trump. Instead of cowering, it needs an objective appraisal of the threat. Russia is a war machine with a vast arsenal of nuclear weapons, but also a medium-size economy that is declining. Europe also needs an equally objective appraisal of its own strengths: although it is slow-growing, Europe is still an economic and trade giant with great reserves of talent and knowledge. It needs to use those resources to reinvigorate growth, rearm and assert itself [...]

A new dream for an old continent

The nightmare that Mr Putin and now Mr Trump have conjured up may ultimately force Europe to change how it organises itself. Its pedantic obsession with process and groupings, including the euro zone, the EU and many others, slows decision-making, omits key actors like Britain and gives weight to countries such as Hungary, which want to sabotage European defence, or Spain that is hesitant to rearm.

All this sounds outlandish. NATO has been the world's most successful alliance: its disappearance is hard to imagine. But the old things have passed away; all things have become new. Europe needs to face up to that before it is too late.

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE LANGUE

ALLEMAND

1 heure

Coefficient 1

Nature de l'épreuve :

Dans chaque langue, l'épreuve écrite est basée sur un court article de presse rédigé dans la langue concernée. Cette épreuve porte sur un sujet d'actualité et/ou de société. Elle vise à vérifier la compréhension globale du document et la capacité à exposer de façon structurée une réflexion personnelle argumentée et illustrée sur le thème proposé.

Cette épreuve permet d'apprécier la qualité de l'argumentation et de la langue (maîtrise de la syntaxe de base). Les candidats sont libres de consacrer le temps voulu à chacune des langues, dans la limite du temps total imparti à l'épreuve.

Sujet à traiter: Union und Bundeswehrverband: Neue Wehrpflicht¹ noch in diesem Jahr gefordert

Während in Europa über Abschreckung und Aufrüstung diskutiert wird, fehlen der Bundeswehr Tausende Soldaten. Nun fordern Union und der Bundeswehrverband die Wiedereinführung einer Wehrpflicht noch in diesem Jahr. (Aus: Tageschau vom 04.03.2025)

Angeichts der sich verändernden Bedrohungslage und der globalen Bündnisstrukturen fordert CSU-Politiker Florian Hahn mehr Tempo in der innerdeutschen Debatte um die innerdeutsche Debatte um die Wiedereinführung einer Wehrpflicht.

Zustimmung für eine Wiedereinführung der Wehrpflicht kommt ebenfalls vom ehemaligen grünen Außenminister Joschka Fischer. "Ich war ein Befürworter der Abschaffung", sagte Fischer in einem Interview mit dem Magazin stern. Das sei ein Fehler gewesen, den man nun revidieren müsse. Die Wehrpflicht müsse wieder eingeführt werden, für beide Geschlechter. "Ohne diesen Schritt werden wir beim Schutz Europas nicht vorankommen", betonte Fischer, der sich zudem für eine Erhöhung des Wehretats aussprach: "Wir müssen unbedingt mehr in die Verteidigung² investieren."

Die Wehrpflicht war 2011 in Deutschland unter Verteidigungsminister Karl-Theodor zu Guttenberg (CSU) nach 55 Jahren ausgesetzt worden. Das kam einer Abschaffung von Wehr- und Zivildienst gleich, denn gleichzeitig wurden praktisch alle Strukturen für eine Wehrpflicht aufgelöst. Der noch amtierende Verteidigungsminister Boris Pistorius (SPD) hatte im November einen Gesetzentwurf für ein neues Wehrdienstmodell vorgelegt. Kurz vor dem Zerschlagen der Ampel-Koalition einigte sich die Bundesregierung noch darauf - zu einer Abstimmung im Bundestag und Bundesrat kam es jedoch nicht.

Verpflichtend wäre gewesen, dass junge Männer Auskunft über ihre Bereitschaft und Fähigkeit zum Militärdienst hätten geben müssen. Für junge Frauen war eine freiwillige Teilnahme am Fragebogen vorgesehen. Für einen größeren Pflichtanteil gab es aus der Koalition von SPD, Grünen und FDP keine Unterstützung. (...) Auf die neue Bundesregierung kommt es nun zu, über eine neue Wehrpflicht in Friedenszeiten zu entscheiden. Für Konfliktzeiten ist im Wehrpflichtgesetz ohnehin festgelegt, dass die Wehrpflicht für Männer auflebt, wenn der Bundestag den Spannungs- und Verteidigungsfall feststellt.

Braucht Deutschland eine Wehrpflicht, um wieder verteidigungsfähig³ zu sein? Begründen Sie Ihre Meinung.

¹ Die Wehrpflicht = le service militaire

² Die Verteidigung = la défense

³ Fähig = capable



Sciences Po
Bordeaux

Admissibilité en 4e année – Samedi 6 avril 2025

ÉPREUVE DE LANGUE

CHINOIS
1 heure
Coefficient 1



Nature de l'épreuve :

Dans chaque langue, l'épreuve écrite est basée sur un court article de presse rédigé dans la langue concernée. Cette épreuve porte sur un sujet d'actualité et/ou de société. Elle vise à vérifier la compréhension globale du document et la capacité à exposer de façon structurée une réflexion personnelle argumentée et illustrée sur le thème proposé. Cette épreuve permet d'apprécier la qualité de l'argumentation et de la langue (maîtrise de la syntaxe de base). Les candidats sont libres de consacrer le temps voulu à chacune des langues, dans la limite du temps total imparti à l'épreuve.

Sujet à traiter :

996工作制：蜜糖还是“毒药”？

Le système de travail 996 : un miel ou un “poison”

2019年04月16日08:14 | 来源：新京报

早上9点到岗，晚上9点下班，每周工作6天，这就是所谓的996工作制。

马云先发声表示，996是福报。

百度某员工：我所在的部门没有强制996，我个人的上下班时间一般是上午10点到下午6点半。有时候，遇到一些紧急的情况，也会留下来加班。但是，对于马云所说的996是福报，我不认可这个观点，这是在道德绑架。

对于企业来说，996这样的工作制度自然是乐于接受的，因为员工可以为企业创造更多的营收；对于员工来说，996的工作制度是在剥夺员工的时间及剩余价值。

工时长不等于效率高，也不等于更加勤奋。

如果有一天公司真的强制996了，我也可能会接受，毕竟现在工作不好找，跳槽也比较难。

福报	fú bào	bénédiction
强制	qiángzhì	forcer/imposer
紧急的情况	jǐnjí de qíngkuàng	situation d'urgence
道德绑架	dàodé bǎngjià	chantage moral
剥夺	bōduó	confisquer/privation
剩余价值	shèngyú jiàzhí	valeur résiduelle
跳槽	tiàocáo	changement d'emploi



写作：“如果公司强制实行996，我会……”（不少于150字）

（结合文章中的观点，如果你的公司开始执行996，你会如何应对？

Si votre entreprise imposait le 996, comment réagiriez-vous ?)

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE LANGUE

ESPAGNOL

1 heure

Coefficient 1

Nature de l'épreuve :

Dans chaque langue, l'épreuve écrite est basée sur un court article de presse rédigé dans la langue concernée. Cette épreuve porte sur un sujet d'actualité et/ou de société. Elle vise à vérifier la compréhension globale du document et la capacité à exposer de façon structurée une réflexion personnelle argumentée et illustrée sur le thème proposé.

Cette épreuve permet d'apprécier la qualité de l'argumentation et de la langue (maîtrise de la syntaxe de base). Les candidats sont libres de consacrer le temps voulu à chacune des langues, dans la limite du temps total imparti à l'épreuve

Las mujeres no vamos a pagar vuestra emergencia climática

Mar González - 12 de marzo de 2024 – ElDiario

Al igual que el 15M la juventud española se negó a pagar las consecuencias de la crisis económica de entonces, ante la actual crisis climática, las mujeres debemos ahora ser las primeras en alzar la voz y liderar la lucha contra esta terrible emergencia, porque sus consecuencias afectarán, sobre todo, a las mujeres. Es un hecho que ocho de cada diez personas desplazadas por la sequía, la escasez de recursos, las inundaciones e incendios relacionados con el fin de la estabilidad climática, son mujeres. Somos siempre el eslabón más débil y el que más sufre ante este tipo de consecuencias, y esto no es casualidad: se llama patriarcado. Somos las que tradicionalmente no decidimos, y sin embargo gestionamos los cuidados en los núcleos familiares, y eso nos hace especialmente partícipes y afectadas en las situaciones de emergencia (nada más hay que ver quién se pone al cargo de las familias y quien las recompone ante la situación traumática que supone un desahucio). El patriarcado nos asigna el rol de cuidadoras y siempre nos expone en primera línea porque aunque al machismo tradicionalmente se le olvida nuestra capacidad de agencia, el machismo siempre depende de nosotras para las pequeñas cosas, que no son tan pequeñas, porque sustentan la vida.

(...) La pobreza energética afecta más a las mujeres, que somos de partida más pobres que los hombres: con peores trabajos y peor pagados. Además, la emergencia climática tiene efectos indirectos, pues la carestía que resulta de esta crisis tiende a provocar tensiones que se traducen en un incremento de la violencia machista. Y si tenemos en cuenta que las mujeres tenemos una mayor carga de trabajo no remunerado, y este tipo de trabajo aumenta en situaciones de crisis, esto se traduce en menos tiempo para que niñas y mujeres puedan emplearlo en su educación o en sus carreras.

Esta situación de crisis climática se debe a decisiones políticas que se han tomado en los últimos setenta años y de las que, mayoritariamente, las mujeres no hemos sido parte. Así que, de la misma manera que los jóvenes por este motivo dicen que no quieren pagar la crisis que provocó otra generación, tampoco las mujeres queremos pagar vuestra crisis. Debemos garantizar la igualdad real, no sólo para dejar de ser ese eslabón débil que sufre, sino para participar en las decisiones que debemos tomar con urgencia para cambiar el rumbo. Y atención: claro que el hecho de ser mujer no te da el poder de la infalibilidad, pero haber estado tradicionalmente en primera línea sufriendo las consecuencias de todas las crisis y arreglando las cosas concretas que sustentan la vida en el día a día, te da una perspectiva diferente. Más realista, más con los pies en la tierra. A eso nos referimos las ecofeministas cuando hablamos de que hace falta una perspectiva menos masculina de la política. No se trata de un gen que tenemos, se trata de nuestra experiencia. Por eso queremos garantizar la igualdad y acabar con el machismo en la sociedad, para tomar juntos y juntas mejores decisiones. Por eso decimos que el feminismo nos convierte en un mejor pueblo. Y se nos acaba el tiempo.

EXPRESIÓN ESCRITA (mínimo 300 palabras)

Después de sintetizar las diferentes problemáticas planteadas en este artículo, comente y discuta de manera estructurada y argumentada la cita de Simone de Beauvoir:

“El problema de la mujer siempre ha sido un problema de hombres.”

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE LANGUE

ITALIEN

1 heure

Coefficient 1

Nature de l'épreuve :

Dans chaque langue, l'épreuve écrite est basée sur un court article de presse rédigé dans la langue concernée. Cette épreuve porte sur un sujet d'actualité et/ou de société. Elle vise à vérifier la compréhension globale du document et la capacité à exposer de façon structurée une réflexion personnelle argumentée et illustrée sur le thème proposé.

Cette épreuve permet d'apprécier la qualité de l'argumentation et de la langue (maîtrise de la syntaxe de base). Les candidats sont libres de consacrer le temps voulu à chacune des langues, dans la limite du temps total imparti à l'épreuve.

Sujet à traiter :

Pichetto Fratin: "Entro il 2030 avremo il nucleare in Italia"

«La legge delega sul nucleare va alle Camere penso settimana prossima - ha spiegato il ministro – poi dipenderà da Fontana»

01 Marzo 2025

«**Sono convinto che entro 2030 ce la faremo ad avere il nucleare in Italia**». Lo ha assicurato il ministro dell'Ambiente, Gilberto Pichetto Fratin, nel suo intervento al Forum in Masseria a Saturnia. Intanto, **la legge delega sul nucleare va alle Camere "penso settimana prossima"**, ha spiegato il ministro, poi "dipenderà dal presidente della Camera. Ci sarà un lungo dibattito perché ci sono già stati due mesi di audizioni alla Camera. Mi auguro che per l'autunno, fine anno, venga approvata. **Da lì 12 mesi per avere i decreti legislativi**. Noi - ha aggiunto - dobbiamo essere pronti, dobbiamo fare come gli alpini che usano i muli in montagna perché mettono le zampe dietro nello stesso posto di quelle davanti e non cascano».

«**Nel contempo c'è tutto uno spazio che riguarda la ricerca e la sperimentazione dei nuovi modelli che non ci sono ancora onestamente ad oggi** in serie e a fianco c'è la costituzione, questo importante newco tra Enel, Leonardo e Ansaldo nucleare che entra in ricerca e sperimentazione ma che io mi auguro possa diventare una gamba della produzione dei nuovi reattori», ha aggiunto Pichetto.

La posizione del Pd sul nucleare? «Bisognerebbe chiederlo a Elly Schlein» ma «devo dire che **vedo molta responsabilità in tanti esponenti del Partito Democratico**, che non ne fanno un motivo di ideologizzazione e quindi spero prevalga quella parte e ci sia un contributo fattivo», ha detto il Ministro.

Le fonti energetiche tra nucleare e rinnovabili

«**In futuro avremo un mix più equilibrato di fonti energetiche** tra cui il nucleare, un 10-30% di idroelettrico, il geotermico, l'eolico offshore, il fotovoltaico e l'idrogeno, che è un nuovo veicolo energetico che può avere un grande sviluppo nel 2030. La velocità della tecnologia è molto alta. Il mio dovere come ministro e parlamentare, è mettere nella condizione di chi ci sarà fra 10 anni di essere pronto a rispondere a queste nuove tecnologie», ha sottolineato Pichetto Fratin.

Commenta le parole del ministro. Cosa ne pensi di un ritorno al nucleare in Italia? Dai la tua opinione in modo argomentato e illustrato con esempi.

Admissibilité en 4e année – Samedi 5 avril 2025

ÉPREUVE DE LANGUE

PORTUGAIS

1 heure

Coefficient 1

Nature de l'épreuve :

Dans chaque langue, l'épreuve écrite est basée sur un court article de presse rédigé dans la langue concernée. Cette épreuve porte sur un sujet d'actualité et/ou de société. Elle vise à vérifier la compréhension globale du document et la capacité à exposer de façon structurée une réflexion personnelle argumentée et illustrée sur le thème proposé.

Cette épreuve permet d'apprécier la qualité de l'argumentation et de la langue (maîtrise de la syntaxe de base). Les candidats sont libres de consacrer le temps voulu à chacune des langues, dans la limite du temps total imparti à l'épreuve.

Sujet à traiter :

Trump, a Gronelândia e... os Açores

Bernardo Ivo Cruz, Diário de Notícias, 13/02/2025

A semana passada foi dominada pela conferência de imprensa em que Donald Trump anunciou que deseja integrar o Canadá nos Estados Unidos, alterar o nome do Golfo do México para Golfo da América, recuperar o controlo do Canal do Panamá e comprar ou dominar a Gronelândia, não afastando a possibilidade de, para tanto, utilizar as Forças Armadas. Partindo do princípio de que devemos ouvir e considerar o que diz o presidente da maior potência do mundo e um aliado tradicional, estas declarações são problemáticas para as democracias do mundo e poderão ser particularmente preocupantes para Portugal.

Para o mundo, o que o próximo presidente parece estar a dizer é que os Estados Unidos deixarão de assegurar um sistema internacional que tem permitido desenvolver as organizações e o direito internacionais que, com mais resultados positivos do que erros e falhas, organiza o mundo desde 1945. Se esse sistema acabar, teremos de, numa altura em os modelos autoritários estão a afirmar-se e os modelos supranacionais e democráticos atravessam várias dificuldades, encontrar uma outra forma de convivência entre Estados. Não será fácil e não temos garantia nenhuma de que o resultado desse exercício seja igual ou melhor do que o que temos.

Para Portugal, a posição do presidente-eleito coloca dois desafios diferentes e ambos sérios. Por um lado, somos, por tradição e por necessidade, um país que depende do multilateralismo e do direito internacional para promover as suas políticas e posições. De facto, num mundo anárquico e sem regras, dificilmente seríamos capazes de proteger os nossos interesses vitais.

O segundo desafio surge das explicações que Trump apresentou para justificar a posição face à Gronelândia que, importa recordar, faz parte da Dinamarca e, tal como o Canadá, é uma democracia e um Estado-membro da NATO. Diz o presidente-eleito que a Gronelândia é fundamental para a segurança económica dos Estados Unidos, pois controla as rotas de navegação do Ártico e tem um conjunto substantivo de recursos naturais e matérias-primas necessárias para a revolução digital.

O que é que isso tem a ver connosco? Um dos elementos mais importantes para a economia e para a segurança é a informação e 99% dos dados que percorrem o planeta são transportados por cabos submarinos, incluindo 10 biliões de dólares em transações financeiras diárias. Ou seja, quem

controlar os cabos submarinos, controla a informação e o comércio. E se olharmos para o mapa, veremos que os cabos que atravessam o Atlântico Norte passam nas águas territoriais dos Açores ou na sua vizinhança. De facto, as mesmas razões que justificam a posição de Trump face à Gronelândia, aplicam-se aos Açores. Não, estas coisas não acontecem só aos outros...

Tendo em conta os novos desafios expostos no artigo, deve a União Europeia desenvolver um exército europeu ou uma aliança militar independente da NATO ? Responde a esta pergunta em aproximadamente 400 palavras.